

Le Musée de la Marine et ses collections

Alain Niderlinder

Historiographie du Musée de la Marine

De longues et difficiles recherches effectuées dans plusieurs fonds d'archives ont permis à Alain Niderlinder de nous proposer une véritable historiographie de notre musée. Travail inédit permettant de suivre sur une période de deux siècles l'évolution des collections et de leur gestion.*

L'importance du sujet nécessite qu'il fasse l'objet de plusieurs articles. En introduction l'origine première du musée est étudiée. Elle remonte à 1748, avec le don fait au Roi par Monsieur Duhamel de Monceau, de sa collection de modèles et objets concernant la marine. D'abord installée en annexe de la bibliothèque royale, les collections sont plus heureusement placées dans une salle attenante à celles de l'Académie des sciences. Des pièces de correspondance, l'inventaire de 1784 donnent une idée précise de ce qui va constituer la "souche" de notre musée.

De prochains articles nous informerons sur bien des points et non des moindres tel la "collection Trianon", vous connaîtrez les vicissitudes de nombreuses pièces, dont certaines ont disparu. Bien des noms seront cités, qu'il s'agisse de personnalités ou de modestes artisans.

Tout un passé sera évoqué avec cette sorte de "livre de raison" de notre musée.

Et remercions Alain Niderlinder, de mettre à notre disposition, cet important travail dont l'intérêt historique est évident.

* Responsable au Service des collections du musée, dirigé par Madame M. Mourot.

S'il est d'un usage convenu de faire remonter l'origine de nos collections à l'ordonnance de Colbert qui prescrivait en 1679 aux intendants des arsenaux "l'intention du Roy est qu'il soit fait en chaque arsenal des modèles en petit d'un vaisseau de chacun des cinq rangs dans lesquels les mesures seront réduites au 1/12^e ou au 1/20^e de toutes leurs proportions et mesures..."

Nul ne peut encore dire aujourd'hui quelle fut sa portée réelle dans les faits et les mentalités et de quelle manière, en un temps où la construction navale ne s'appuyait pas encore sur le plan, la fabrication de modèles réduits, conjointement à la construction des vaisseaux, apparut ou plus probablement en fut modifiée. En effet, à la rareté et à la dilution des archives relatives à ces modèles d'arsenaux, qui sont l'ossature

de notre musée, s'ajoute un déficit étonnant de recherches et d'études historiques sur le sujet.

Dans le sillage des cabinets de curiosités du XVIII^e siècle, quelques collections privées de modèles de navires et de machines portuaires vont laisser des traces tangibles. De la plus ancienne recensée, celle de l'intendant Michel Bégon à Rochefort, en passant par celles de messieurs Le Jeuneux et Bonnier de la Mosson, du peintre François Boucher, du marquis de Ménars, du duc de Chaulnes, du duc de Castries et du duc d'Orléans jusqu'à la plus importante en volume et en valeur, celle de l'inspecteur général de la Marine Duhamel du Monceau. Celui-ci, en offrant sa collection au roi et en l'installant au Louvre comme annexe à son école des élèves ingénieurs-construc-teurs, va, au-delà de son geste tant didactique, qu'humaniste, asseoir véritablement les bases culturelles et institutionnelles d'un musée maritime national. En 1784 un inventaire en fut dressé.

Les années passant, une grande partie des collections éparses vont, après les saisies révolutionnaires, se regrouper autour de celles du Louvre et des dépôts de la Marine, lesquelles, s'enrichiront ensuite par l'envoi de nombreuses pièces issues de l'accélération de la production effectuée à l'atelier de Paris et principalement dans ceux des ports où vont s'ouvrir dans le mouvement, les premières salles de modèles. Le modèle lui-même, ou plutôt la forme et le gabarit, ayant déjà dérivé à la fin du XVII^e siècle, de l'instrument de travail et d'étude vers l'objet d'art ou d'artisanat sophistiqué, symbole prestigieux du savoir faire des corporations de constructeurs et de la puissance industrielle des arsenaux.

◁ *La poupe du Dauphin Royal (1752), modèle au 1/24^e Ph .244*

NEPTUNIA N° 193

45

Etablissement public
du musée du quai Branly
222 rue de l'Université
75343 PARIS Cedex 07
Tél. : 01.56.61.70.00
Fax : 01.56.61.70.01

salle de consultation des archives

Vint le temps du musée Dauphin puis musée de Marine qui, souvent menacé de dispersion ou d'intégration forcée à d'autres entités, progressa néanmoins sous la rigidité des administrations de tutelle et la triple constante du manque d'espace, de moyens et de personnel. Il fut heureusement servi en continu par une lignée de directeurs remarquables dont certains, pour ne citer qu'eux, tels L. Morel-Fatio, l'amiral Pâris ou J. Destrem, s'investirent totalement dans leur mission.

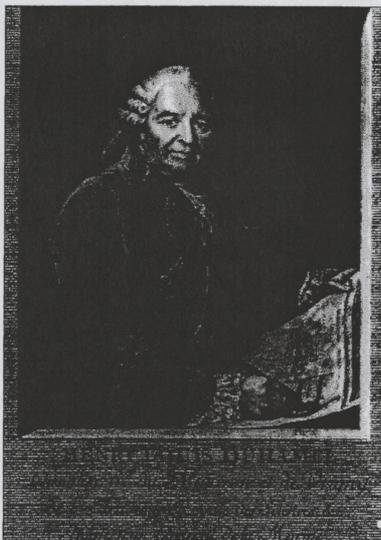
Il apparaît souhaitable de placer en préambule à la chronologie qui va suivre, la description de la salle de Marine en 1756, dont les 107 numéros forment l'amarre qui rattache ce musée confidentiel (établi au Louvre 50 ans avant que celui-ci en devienne un) à l'établissement public d'aujourd'hui regroupant autour de son assise centrale de Chaillot, les musées principaux des ports et ceux, annexes ou thématiques, de province. Un établissement moderne et protéiforme qui aux antipodes du conservatoire d'avant guerre, conserve et exploite une collection de plusieurs dizaines de milliers d'objets et documents, produit plusieurs expositions par an et dispose d'une bibliothèque, de services de conservation, de documentation, d'exposition, d'action culturelle et de presse, d'ateliers de restauration, d'un laboratoire photographique, etc.

Un de nos grands musées contemporains, assurément, mais victime, répétons le, d'une faiblesse chronique en recherches scientifiques sur son fonds ancien et dont le catalogue raisonné remonte à l'année 1909 quand nos collections étaient dix fois moindres.

Si les travaux issus des expositions consacrées à Lapérouse et aux galères, la rédaction des catalogues exhaustifs des instruments de navigation, les recherches actuelles sur le fonds Pâris et l'analyse constante de nos modèles publiés dans Neptunia sont parmi d'autres, quelques contre-exemples notables, le retard accumulé reste impressionnant.

Nous ne saurions donc livrer cette étude incomplète sans l'imaginer poursuivie et reprise par d'autres mains car il serait paradoxal et dommageable que notre musée, structurellement et quotidiennement versé dans l'histoire ne travaille pas également à la sienne. □

Description de la salle de marine au Louvre en 1756



"M. Duhamel Dumonceau de l'Académie royale des Sciences de la Société royale de Londres, honoraire de l'Académie de Marine et inspecteur général de la Marine, ayant rassemblé chez lui, depuis près de vingt ans, grand nombre de modèles qui ont rapport à l'architecture navale, conçut le dessein de former une collection de ces modèles dans le goût de la galerie des plans, à cet effet il représenta à M. de Maurepas, pour lors ministre de la Marine, de quelle utilité serait cette collection pour l'Académie des Sciences et pour la Marine, et il demanda à ce ministre de lui accorder une salle dans laquelle il la déposerait et où il essayerait de la rendre dans la suite beaucoup plus complète. M. de Maurepas ayant goûté ce projet, lui accorda de l'agrément de sa Majesté une des salles basses de la bibliothèque du roi ; alors ces modèles y furent déposés ; mais cette salle s'étant trouvée trop humide et les modèles y dépérissant, M. Duhamel Dumonceau fit de nouvelles représentations à M. Rouillé, alors ministre de la Marine, qui accorda en 1752 à ce savant une salle au vieux Louvre, beaucoup plus salubre et plus avantageusement placée, à cause de la proximité avec l'Académie des Sciences ;

c'est dans cette pièce que se voient aujourd'hui tous les modèles dont nous parlons.

Cette salle qui a près de 80 pieds de longueur sur 36 de largeur, contient deux grandes tables colorées pour représenter l'eau de la mer. Ces tables sont bordées de quais, en sorte que chacune d'elles donne l'idée d'un port de mer. A l'extrémité de ces tables le relief s'élève à la hauteur des quais pour former des chantiers de construction.

Une de ces tables est destinée pour les bâtiments à rames, l'autre pour les bâtiments à voiles. Au bout de la première est un bassin fermé par un batardeau garni de ses pompes, avec une galère en construction, dont la couverture se lève pour faire voir les emménagements de la cale ; près de ce bassin, on voit des felouques et des caïques en construction, avec les mâts, les antennes et la palamante ou rames de la galère qui est en construction. Sur la longueur de cette même table, sont distribués comme à flot, une galéasse, une galère Réale à la voile, une demi-galère à l'ancre ou à la sonde, deux chébecs, un sponnare, avec les caïques et les felouques qui appartiennent à chacun de ces bâtiments.

Sur la seconde table destinée aux bâtiments à voile, on voit :

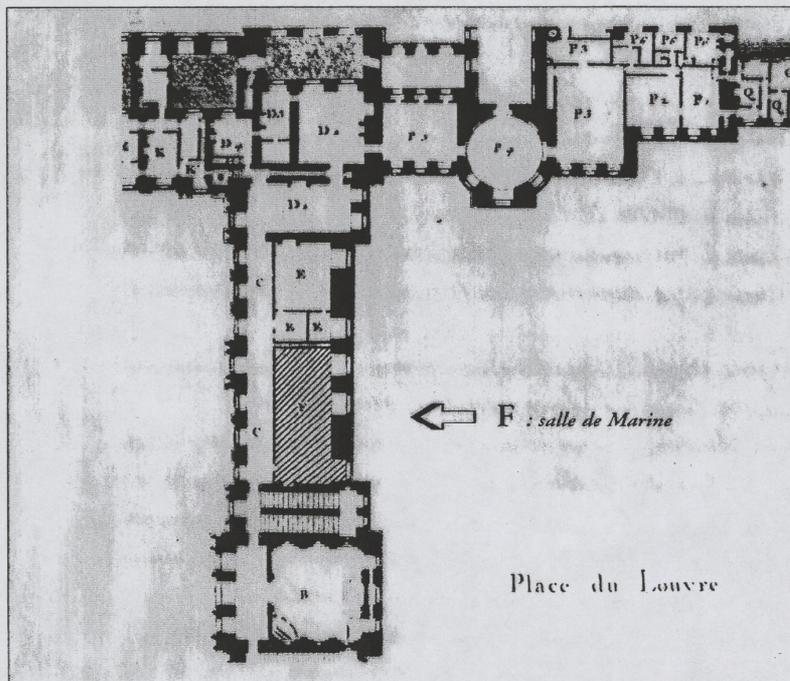
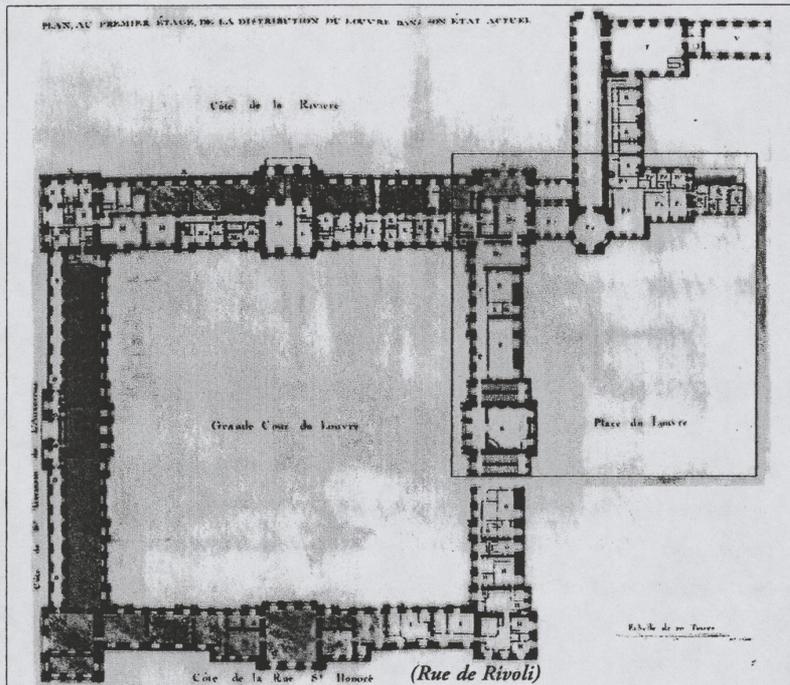
1 Un vaisseau sur ses tins et accores, environné de tous les échafauds qui sont nécessaires pour la construction ;

2 Un vaisseau transporté sur son berceau pour être lancé à l'eau, de sorte qu'il coule sur sa cale quand on le juge à propos ;

3 Plusieurs bassins de construction dans lesquels sont différents vaisseaux, des portes d'écluse, des pompes, différentes espèces de ponts, enfin tout ce qui appartient à leur construction ;

4 Plusieurs carcasses d'autres vaisseaux et chaloupes encore imparfaites. On a placé sur ces tables, et à portée de construction, les machines à mâter de Toulon, de Brest et de Copenhague, avec les mâts élevés et les vaisseaux rangés à quai pour être mâtés. On y voit aussi à flot les grandes et petites machines à mâter, flottantes, telles qu'elles sont en usage à Rochefort. On y

Plan général du vieux Louvre en 1756 in *Architecture Française*
de F. Blondel. Ph. 178071



Plan général du vieux Louvre
en 1756 (détail). Ph.178072

remarque des pontons, des radeaux et d'autres bâtiments qui sont destinés pour le service des ports ; enfin on y peut voir un vaisseau en carène, abattu sur des pontons, et environné de radeaux, de chalands, de la pigoulière et de la pompe qui suit toujours les carènes. Sur le reste de ces tables, sont des vaisseaux de tous les rangs, armés en guerre, et dont les voiles sont différemment orientées. On y aperçoit des galiotes à bombes, des frégates, des tartanes et d'autres bâtiments pour le commerce et le cabotage ; des canots d'écorce de Canada, des pirogues, un prao ; et on a distribué sur les quais des cabestans, des cordages, des grues de différentes façons pour l'embarquement et le débarquement des marchandises ; enfin on a placé çà et là les différentes machines à curer qui sont en usage dans les ports, avec les chaloupes à clapet pour le transport de la vase.

Indépendamment de ce qui est placé sur les deux tables dont nous venons de parler, on remarque sur plusieurs autres tables de différentes grandeurs de grands modèles, dont toutes les parties se démontent, à dessein de procurer aux curieux la connaissance de la construction des navires. On y voit aussi différentes étuves pour ployer les cordages. Le grand modèle d'un vaisseau de 110 canons, celui du yacht du roi d'Angleterre ; une jonque chinoise, un parc d'artillerie, des mâts et des vergues d'assemblage, des modèles de corderie, des moulins pour scier les planches, des forges pour les ancres, des pompes, des boussoles, des quartiers anglais, enfin des échantillons de différentes toiles dont on fait les voiles. Tous ces modèles sont exécutés de manière qu'il n'y a rien dans le grand qui ne se trouve précisément ici, en sorte que la proportion, la justesse et l'élégance concourent également à rendre cette collection une curiosité des plus intéressantes qui se voient à Paris.

Au-dessus de cette galerie, en entresol, est déposée une grande quantité d'autres modèles, moins considérables, à la vérité, mais qu'il est bon de visiter et qui méritent bien d'être conservés, pour y avoir recours dans l'occasion."

Extrait de *L'architecture française 1752 - 1756*

par Jacques-François Blondel

Nota : pour une meilleure lisibilité de ce texte, l'orthographe contemporaine a été adoptée.

Etat, et Inventaire des différents modèles de
Vaisseaux, et Machines servant à la Marine,
et à la Construction qui sont dans la Salle
de la Marine, au Vieux Louvre.

Sur la grande Table au milieu de la Salle.

1. 2. 3. 4. 5. Cinq machines à curer les Ports d'un côté de M. Macarty, à draguer des sables, et à enlever du fond de la mer ce qui peut y être tombé.
6. Modèle d'un petit Vaisseau servant à la pêche de la Morue.
7. Vue d'artillerie avec sa voilure.
8. Vue d'une petite flûte avec son gréement, et sa voilure.
9. Vue d'une Galère à rames avec deux mortiers sur leur massif de cordages, ou fardage, et son gréement.
10. Un Vaisseau à 4 Ports d'Armes, Lignes, Proue, et Poutre d'Armes, mais seulement de ses mâts majeurs garnis de leurs haubans servant d'amiral.
11. Un Vaisseau de 74 Canons garni de ses mâts voilure, gréement, Chaloupe, Canots, et mâts de recharge, Proue, Poutrelles, et figure. Dotée ses Canons en bois, bastionné pour le Combat.
12. La machine à Mâter de Coppenhaque.
13. Un Vaisseau de 70 Canons sans la machine à mâter de Proue.
14. Un Vaisseau de 74 Canons sur son boccage d'appareil pour aller à l'eau.
15. Une frégate Anglaise en chantier posée sur ses tris, n'a que ses premières couples de honte, avec son grand Carrot.
16. Vaisseau en chantier, n'ayant encore que sa membrure, et ses lignes.
17. 18. Les Deux Drapeaux de Rochefort.
19. 20. Deux Bâtimens en commencement de construction: celui qui est dans des Drapeaux, est le modèle de l'Écaille de M. Goussier avec son système nouveau de construction pour la partie de l'Arrière.
21. Un petit Vaisseau sur un tris, pour être brûlé sur la Galère.
22. Un Chebeck de 8 Canons, avec ses mâts, armure, gréement, et voilure: l'œuvre vive en Découverte.
23. Bâteau de Sulfats.

l'œuvre en cul-de-lampe. Escalier de Commandant Barrois.

**Embrasure de la première Croisée
 ayant vue sur la Place du Louvre.**

1. Une Table de Chêne portant 2 Boussoles marines, et 2 compas de marine.
2. Une chaise.
3. Une balustrade.
4. Une lunette de bois.

**Table entre la première, et la
 seconde Croisée**

5. Machine à creuser les Canaux, et Couper les Sots par le moyen du Vent, ou de l'Estrois.
6. Deux Riviers à l'usage.
7. Bâtimens servant à approfondir les Riviers, et Chemins, en usage à Muidland en Hollande.
8. Gaudromme, ou Bâtimens destinés à gaudrommer les Cordages, ou les plongeant dans le Gaudron, ce qui se nomme pour immersion.
9. Pompe à l'usage.
10. Ventilateur de M. Galin.
11. Ecluses de Jeanp à Paris pour servir au séchage des Canaux, et Sots.
12. Modèle de la Machine servant dans la Cordoue à l'atelier de Commandant.
13. Modèle de la machine servant à former les Cordages, et à leur donner la courbe de l'Arbre pour empêcher que la poutrelle, ou l'Arbre ne se redresse.
14. Pontonnet qui peut se transporter, proposé pour faire passer une Rivière à un Corps d'Armée.
15. Forge à fabriquer les Armes d'acier à l'usage de Nicot.

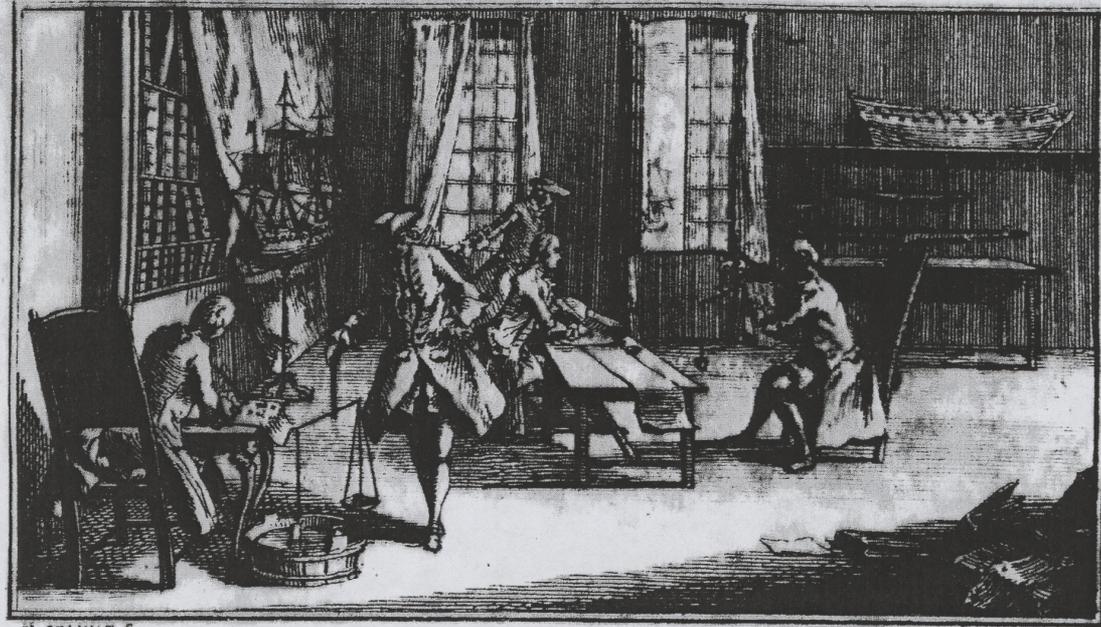
16. 17. Deux moulin à scier les planches, situés en Hollande, et mis par l'action du Vent.
18. Sous la table. Une grande Canot des Sauvages Esquimaux, et des Groenlandois en Nature, avec sa L'égoie. fait en entier de Bois, et d'écorce de Bouleau.

**Embrasure de la seconde Croisée
 ayant vue sur la Place.**

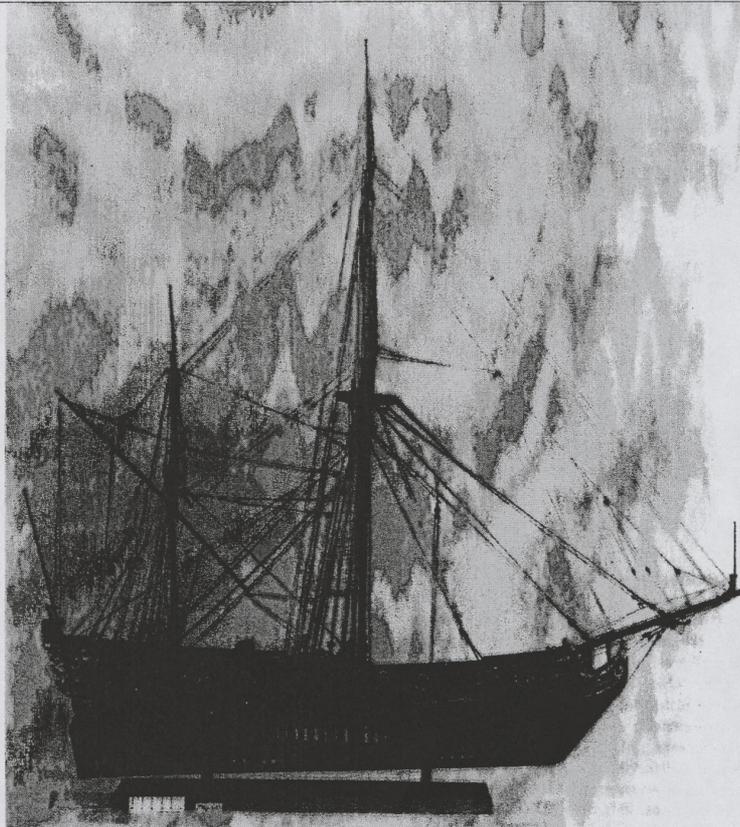
19. Machine à creuser les Canaux.
20. Yacht de Mer d'Angleterre porté sur un pied en bois, sur un Chassis de Bois.
21. Modèle en grand d'une machine à draguer des Sables.

**Table entre la seconde, et la
 troisième Croisée**

22. Modèle complet du Bassin construit à Fontenay par M. Goussier en 1777.
23. Deux modèles d'Arbres en Bois d'Inde.
24. Quatre Canons de différents Calibres sur leurs affûts de Mer dont 4 sont en Bronze.
25. Une tranche de Matras à deux Canons, un à la première Batterie, et l'autre à la seconde.
26. Un modèle de Canon, prêté en 1700, prêté en 1700.
27. Une pièce de campagne sur son affût nouveau, à coulisses, et tournant sur un pivot.
28. Six Charrues d'Arrière, et une pièce de campagne.



N. OZANNE F.



▽ Ph. 178065

29. *Projet de plan pour un Yatch, et Chasse-maree pour le transport des Trains, de l'Invention de M. Roussin.*

Embrasure de la Troisième Croisée sur la Place.

30, 31. *Plan, et Coupe d'un Yatch avec description en Cote.*

32. *Yatch de M. Comtes, construit en 1682, de construction ancienne, toutes les parties sont indiquées.*

33. *Un Modèle de Yatch, en sculpture, l'Échelle, l'Est, et le Gaillard en Cote.*

34. *Un autre de même.*

35. *Une Chaloupe, avec son voile, sa voile, et ses poutres.*

36. *Le plan d'un Yatch avec ses poutres surmontées d'un bras amovible.*

37. *Machin à élever les bordages par le moyen de la vapeur de l'eau bouillante.*

38. *Autre machine servante pareillement à élever les bordages en les plongeant dans du sable arrosé d'eau bouillante.*

39. *Autre machine servante à Rotterdam, et à Hambourg au même usage, en plongeant les bordages dans l'eau bouillante.*

Table du Fond de la Salle du Côté opposé à la Cheminée.

40. *Un Yatch de 70 Canons, bordé en partie à bas-bord, ayant tous ses canons de bas-bord à la face, le côté de tribord est ouvert pour faire voir les emménagement, intérieurs du Yatch, la Distribution des Galles, et des Couverts.*

41. *Yatch en construction ayant tous ses Couverts de bord, quelques Couverts de remplissage: l'intérieur rempli de vaisselle oblique suivant le système de M. Goussier, les allonges*

des Couverts de bas-bord sont dans la Caille pour servir à la démonstration.

42. *Un Yatch de 72 Canons, ayant son canon morte bordée, l'intérieur est rempli de canons de bas-bord pour en faire voir la construction.*

43. *Modèle de Yatch, d'une nouvelle construction, les poutres sont ouvertes, on a établi sur le premier bras des poutres pour le faire marcher à la vapeur.*

44, 45, 46, 47. *Quelques Couverts assemblés, servant à montrer les éléments de la construction.*

48. *Plusieurs modèles de canons, et de quelques canons à montrer comment on les forme de plusieurs manières assemblés à quatre d'axe, et à quatre poutres.*

49. *Un Canon construit plusieurs échelles de différentes tailles à voile.*

Sous la Grande Table.

50. *Plan en relief des travaux faits par ordre du Roi à la Dore de Bayonne en 1763. Par M. de Goussier Ingénieur du Roi, pour former un Canal de navigation.*

Dans le Ciroit de la Table entre les deux Dernières Croisées.

51. *Plan en relief de la fondation de canons établie à l'Yvesin dans le Dauphiné.*



L'Univers nautique de la Gaule romaine

L'univers maritime, dans ses dimensions sociales, économiques, religieuses et techniques, ne constitue plus aujourd'hui, en France, un terrain exceptionnel de recherches. Nombreuses sont en effet les études historiques publiées chaque année. Les colonnes de Neptunia, entre autres, en rendent compte régulièrement. Si la production est abondante, il n'est malheureusement pas rare de voir encore paraître des ouvrages qui semblent ignorer les règles élémentaires de l'analyse historique, qui développent un sujet "à la mode" sans une connaissance réelle de celui-ci, ou qui reprennent un thème maintes fois traité sans apporter de données nouvelles.

Le monde des eaux intérieures, quant à lui, ne semble guère avoir retenu, jusqu'à présent, l'attention des historiens et notamment ceux de l'Antiquité. Un fait est à cet égard significatif. Jusqu'à la publication du livre de François de Izarra, la seule synthèse sur le sujet était celle de Louis Bonnard, *La Navigation intérieure de la Gaule à l'époque gallo-romaine*, datant de... 1913.

L'ouvrage de F. de Izarra qui vient de combler un grand vide comprend trois parties. D'une façon très logique, la première partie est consacrée au milieu fluvial et à ses aménagements. F. de Izarra met bien en évidence l'organisation géographique du réseau fluvial de la Gaule, sorte de "mer intérieure" reliant la Méditerranée à l'océan, à partir de laquelle s'est créée, selon son expression, "une mosaïque de civilisations fluviales".

Il est bien vrai, en effet, que l'une des caractéristiques fondamentales du réseau fluvial de la Gaule romaine, et d'ailleurs de la France médiévale et moderne, est son extrême diversité. Autre aspect clairement illustré par l'auteur: l'emprise de l'homme sur les voies d'eau, emprise qui, par le biais des aménagements du lit et des berges, a très tôt façonné, modifié, structuré le paysage fluvial de la Gaule.

Dans une seconde partie, F. de Izarra analyse les différents types de transport par eau -outres, radeaux d'outres, pirogues monoxyles, embarcations monoxyles-assemblées..., les techniques de navigation particulières au milieu fluvial et les divers modes de conditionnement des marchandises -tonneaux, amphores, outres, ballots -.

Dans une troisième partie, enfin, l'auteur élargit son propos en décrivant les "hommes de l'eau" et leurs corporations, les différentes sortes de trans-

ports et d'activités nautiques -du flottage aux joutes et régates-, les grands axes commerciaux, et, en conclusion, l'univers religieux de la batellerie.

Cette synthèse, qui débute par une approche du milieu physique, et s'achève par un regard sur le monde des divinités, est conduite avec clarté et rigueur. Elle fait principalement appel aux sources écrites de l'Antiquité dont F. de Izarra maîtrise parfaitement le contenu, et dans une moindre mesure aux sources iconographiques et archéologiques. Il est certain que ces dernières constituent le "parent pauvre" de cette étude. Or, en référence aux données de l'archéologie, il aurait été intéressant, par exemple, de revenir sur la question, toujours très discutée, de la construction dite "celtique", ou "continentale" ou "gallo-romaine" et d'entreprendre une critique du problème de l'éventuelle influence des techniques romaines sur cette construction, à la lumière des travaux de B. Arnold, D. Ellmers, S. Mac Grail, P. Marsden ou M. de Weerd.

De même aurait-il été important de montrer de quelle manière est abordée aujourd'hui l'étude archéologique du milieu fluvial, et comment les problématiques et les méthodes mises en oeuvre viennent prolonger, enrichir, ou parfois corriger, le contenu des sources écrites.

Mais cette critique ne réduit en rien l'intérêt de ce livre dont la lecture est à recommander à tous ceux qui cherchent à mieux comprendre l'univers nautique de notre territoire. Merci à François de Izarra d'avoir rompu le silence ayant trop longtemps pesé sur les "hommes et fleuves en Gaule romaine".

Eric RIETH

◆ *Le Fleuve et les hommes en Gaule romaine*, par François de IZARRA, Paris, éditions Errance, collection des Hespérides, 239p., prix non ind.

Histoire(s) des profondeurs océanographiques

Les fonds sous-marins n'ont cessé d'inspirer l'imagination fertile de l'humanité. Qu'ils soient appelés abîmes ou abysses, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, ils sont sources de mystère et d'espoir. Les uns y bâtissent des mondes fantastiques, d'autres y cherchent les richesses énergétiques du futur. Mais tous expriment l'irrésistible attraction à laquelle ils sont soumis.

Il fallut des milliards d'années pour que ces fonds se forment. Et leur exploration n'est que le résultat d'une lente progression dans les connaissances du monde. Des premières sondes, par la "drague, le câble et le chalut", jusqu'aux premières plongées, tous les efforts furent et continuent d'être développés afin de percer le "mystère des abysses". Les lecteurs découvriront des personnages qui les mèneront à travers ces paysages fabuleux: Platon fondant le mythe des mythes, le naufrage des continents; Aristote optant pour l'ordre et l'équilibre des profondeurs. Mais aussi le capitaine Nemo et le "paysage abyssal admiré au hublot du Nautilus", sans oublier les activités d'IFREMER

manipulant les dernières techniques des fibres optiques. Tous, guides, faiseurs de légendes et illustres penseurs, mêlant passion et réflexion, rêves et réalités. Véritable essai sur l'histoire d'un milieu, cet ouvrage met à nu les rapports, au fil des âges, entre les hommes et les profondeurs océaniques.

Jean René Vanney, professeur et spécialiste de géomorphologie sous-marine, enseignant à l'Université de Paris Sorbonne, associé à l'Université Pierre et Marie Curie est l'auteur de plusieurs livres sur les grandes provinces océaniques.

◆ *Le Mystère des abysses: histoires et découvertes des profondeurs océaniques*, par Jean-Marie VANNEY Paris, éditions Fayard, 1993, 522 p., 160 F.



Navigation et expansion maritime portugaise

"L'histoire populaire est injuste qui honore surtout Colomb en oubliant la grandeur de l'épopée portugaise. Il convient de remarquer que la traversée historique vers la future Amérique, démesurément courageuse sans nul doute, a duré trente-trois jours intenses mais faciles, en termes de navigation. C'est immense, à l'aune des croyances du temps, mais c'est bien peu à celle des efforts lusitaniens. La circumnavigation de l'Afrique a exigé quatre-vingt-trois ans d'obstination; le Cathay, notre Chine, fut atteint un siècle après le début de l'aventure et le Japon, une trentaine d'années plus tard, en 1543. L'entreprise lusitanienne ne s'évalue pas en années, mais en générations" (François Bellec, p. 92).

Édité par les bons soins de Michel Chandeigne, libraire-éditeur dont le travail - remarquable - dans le domaine de la publication d'écrits maritimes a déjà pu être apprécié à travers la collection "Magellanne", cet ouvrage bénéficie d'une iconographie riche et fort belle.

L'Amiral Bellec, dans un texte intitulé "La Ligne des Indes au XVIème siècle (*Journal d'un voyage ordinaire en enfer*)", retrace le parcours de ces hommes, pionniers de l'aventure maritime vers les Indes, alors que "celui qui embarquait pour la face cachée de la terre savait bien qu'un sur quatre au mieux, voire un sur trois de ses compagnons de voyage ne rentrerait pas à Lisbonne". Evoquant Pyrad de Laval, auteur d'un récit de voyage édité en 1615 à Paris, François Bellec restitue dans

Le Musée de la Marine et ses collections

Éléments chronologiques

Alain Niderlinder

I—Des origines au musée Dauphin

•1748—L'inspecteur général de la Marine Duhamel du Monceau (1) offre au roi sa collection de modèles de navires et de machines d'arsenaux réunie depuis plus de vingt ans. Ce don est accepté au nom du roi par le comte de Maurepas, ministre de la Marine. La collection est exposée dans une salle adjointe à la Bibliothèque royale du palais du Louvre (2).

(Archives nationales Marine C7 93)

•1751 (14 mai)—Alerté par Duhamel du Monceau qui constate sur ses modèles les effets néfastes provoqués par une humidité excessive, le ministre de la Marine M. Rouillé demande au roi la salle au dessus des antiques au vieux Louvre pour y placer les modèles de la Marine. Les dépenses d'aménagement de la salle sont estimées à 7 692 livres. (AN. 01 1069)

•1752—Transfert au premier étage du Louvre à proximité de la salle des séances de l'Académie des sciences, de la salle de marine. Celle-ci d'une surface de 36 x 80 pieds (304 m²) est utilisée par l'école des élèves ingénieurs-

constructeurs de la Marine dirigée par Duhamel du Monceau.

•1752—Fondation de l'Académie de marine à Brest.

•1753 (27 septembre)—Commande royale de la série de vues des ports de France à Joseph Vernet.

•1756—Première description de la salle de marine par F. Blondel dans son livre *Architecture Française*, Paris 1752-1756.

•1759 (4 août)—Rare témoignage sur les modèles réduits, un rapport attribué au constructeur Pic sur les abus constatés dans le port de Rochefort indique : "Autre abus dans les petits modèles chacun veut avoir des modèles de vaisseaux. La plupart des meilleurs ouvriers sont employés à ce travail inutile au roy et très coûteux". (AN Marine D2 34)

•1760—Suppression de l'école des élèves ingénieurs-constructeurs de la Marine jusqu'à son rétablissement le 17 mars 1765. (AN Marine C7 93)

•1765 (14 août)—La série des ports de France de Joseph Vernet est exposée à l'hôtel d'Evreux (palais de l'Élysée).

•1766 (19 janvier)—Extrait d'une lettre de Choiseul à l'intendant du port de Brest.

"J'ay besoin icy, Monsieur, d'un maître de manœuvre pour avoir soin du modèle de vaisseau l'*Artésien* et des autres modèles qui pourront y être rassemblés. J'ay choisi pour cela le nommé Cupin, cy devant contre-maître sur les vaisseaux du Roy, qui, depuis qu'il a été estropié, travaille au Bureau du Capitaine de port à Brest à gréer des modèles de vaisseaux et qui a travaillé à celui de l'*Artésien*" (3).

•1770—Une gravure d'Ingouf représentant les vues en coupe de l'hôtel des Affaires étrangères et de la Marine à

Versailles nous apprend l'existence d'un petit musée naval exposant une trentaine de modèles au troisième étage occupé par le dépôt général de la Marine.

•1770—La série des ports de France de Joseph Vernet est exposée à l'hôtel des Ambassadeurs extraordinaires près du palais royal.

•1775—Par décision de M. de Sartine, ministre de la Marine, M. Fattery est agréé gardien de la salle de marine.

•1775—Acquisition d'un modèle de galère par l'Académie de marine à Brest.

•1782 (23 août)—Mort de Duhamel du Monceau.

•1783 (12 juillet)—Rédaction d'un rapport sur la salle de marine au Louvre suivi d'un inventaire par Dudin, secrétaire de Duhamel du Monceau ; 132 objets y figurent en deux listes de 51 et 56 numéros (4).

•1784 (10 septembre)—État des collections de la salle de marine au Louvre rédigé par Dudin secrétaire et Fattery gardien.

•1786 (1er août)—Une ordonnance royale notifie que la salle de marine établie au Louvre sera particulièrement attachée à l'école des élèves ingénieurs-constructeurs de la Marine comme un dépôt utile à leur instruction (ratification d'un état de fait).

•1789 (26 décembre)—Par ordon-

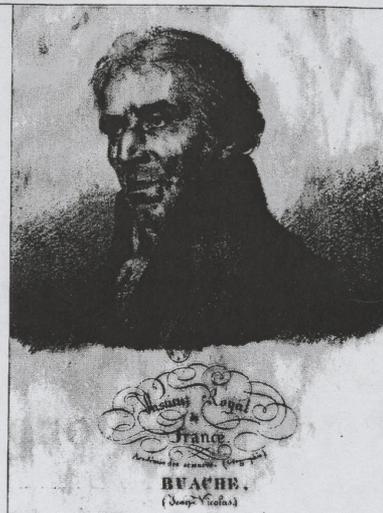
(1) — Henri Louis Duhamel du Monceau (1700-1782)

Inspecteur général de la Marine
Membre de l'Académie des Sciences
Co-fondateur de l'Académie de Marine de Brest
Auteur d'ouvrages consacrés aux sciences navales, à la botanique, et à l'agronomie.

(2) — "Par cet établissement la Marine a au Louvre une galerie de modèles de même que la guerre en a une pour les plans en relief", Duhamel du Monceau 1774. (AN Marine C7 93).

(3) — Cette lettre nous confirme que l'on souhaite à cette époque réunir à Versailles une collection de modèles antérieure à celle de Trianon dont l'*Artésien* fera partie et que l'on construit dans les ports des modèles extrêmement soignés.

(4) — Cet inventaire méconnu fut offert au musée de la Marine par monsieur J. Pereire du Yacht Club de France en 1927.



nance royale le ministère de la Marine quitte Versailles pour s'installer à Paris dans l'ancien garde-meuble de la Couronne, place Louis XV (l'actuel hôtel de la Marine, place de la Concorde).

•1793 (4 août) – Un décret supprime les académies et transfère leurs collections au domaine public. Des scellés sont apposés sur la salle de marine par l'administrateur commissaire du département de Paris, le 17 août. (AN. F¹⁷ 1032)

•1793 (10 août) – Inauguration de la première galerie de peinture et de sculpture au Louvre sous le nom de Muséum Central des Arts.

•1793 (3 septembre) – Rapport sur la salle de marine au Louvre par Buache de Neuville (5) et récolement de la collection portant sur 124 numéros. Cette liste, pratiquement identique à celle de 1783, mentionne quelques modèles appartenant à l'ingénieur Groignard et à J.-Ch. de Borda ainsi qu'une petite bibliothèque de 22 volumes. Deux personnes sont attachées à la salle de marine, le citoyen Fattery, gardien, et le citoyen Pomet, modéliste.

(AN. F¹⁷ 1052)

•1793 – Départ de l'école des élèves ingénieurs-constructeurs de la Marine.

•1794 (9 janvier - 20 nivôse an II) – Rapport sur le cabinet de Marine du ci-devant d'Orléans.

"L'ingénieur-constructeur qui a visité avec nous le cabinet de marine du ci-devant duc d'Orléans déposé à la Bibliothèque nationale nous a fait observer que toutes les machines qui se trouvent dans ce même cabinet faisaient partie de cette collection de marine et ne devaient pas en être séparées.

C'est une école ou une encyclopédie de Marine complète qui a été formée en grande partie par les soins de l'ingénieur Groignard et qu'il convient de conserver précieusement, elle a éprouvée déjà bien des avaries et le local où elle se trouve ne peut que la détériorer de plus en plus.

On observe qu'une grande partie des objets sont à terre pèle mèle dans le lo-

cal qui est un rez de chaussé sur la grande cour de la Bibliothèque nationale.

Il devient nécessaire encore pour compléter cette collection ou plutôt pour ne pas la démembrer, d'y réunir plusieurs autres modèles qui se trouvent épars dans les appartements du ci-devant d'Orléans, il y en a deux dans les petits appartements, trois dans l'appartement des enfants, sept dans le garde meuble qui est écurie, rue St-Thomas du Louvre et un plan en relief d'un port avec de petits modèles de différents vaisseaux rangés comme ils le font dans le port. Il importe que le comité d'instruction publique porte son attention sur le cabinet et qu'il lui assigne un local où il puisse être conservé."

Buache

(AN.F¹⁷ 1052)

•1794 (13 mars - 23 ventôse an II) – Première acquisition par les musées nationaux d'un modèle de navire (vaisseau à trois ponts) cédé par le citoyen Biron pour la somme de 6 000 Livres (environ 150 000 Francs en 1993), cette vente est suivie d'un don à l'État de cinq modèles de navires et machines d'arsenaux. (AN.F¹⁷ 1045)

•1794 (15 mars - 25 ventôse an II) – Note des objets relatifs à la Marine dont le citoyen Biron fait hommage à la nation.

1) un modèle de vaisseau sur son chantier prêt à être lancé à la mer ;

2) la machine de M. Landré qui démontre la possibilité d'enlever un vaisseau de la mer et de le mettre sur un chantier pour le radouber ;

3) la machine à forer les canons de M. Maritz ;

4) les deux machines à mâter les vaisseaux de Brest et de Marseille.

(AN.F¹⁷ 1052)

•1794 (10 avril - 21 germinal an II) – La série des ports de France de J. Vernet est exposée dans la grande galerie du Louvre.

•1794 (9 mai - 20 floréal an II) – Parmi les biens saisis chez le duc de Castries, rue de Varenne, figurent :

n° 213 : modèle d'un vaisseau (*l'Illustré*) de 74 canons ;

n° 214 : modèle d'un autre vaisseau de construction ancienne ;

n° 220 : modèle d'un des cônes de Cherbourg. (AN. F¹⁷ 1052)

•1794 (14 septembre - 28 fructidor an II) – Inventaire par Buache de Neuville des modèles de vaisseaux et machines relatives aux travaux des ports provenant des émigrés et condamnés et remis à la commission de la Marine et des colonies par la commission temporaire des arts.

L'ensemble est entreposé à l'hôtel de Nesle, rue de Beaune. Dans cet inventaire qui comporte 97 numéros figurent les 69 numéros de la collection navale de Philippe Égalité, duc d'Orléans, qui avait été supervisé par l'ingénieur Groignard. (AN. F¹⁷ 1052)

•1794 (23 septembre - 2 vendémiaire an III) – Transfert d'une vingtaine de modèles de vaisseaux et de machines portuaires de l'hôtel de Nesle, rue de Beaune, à la maison de la commission de la Marine, rue de Varenne.

(AN. F¹⁷ 1192)

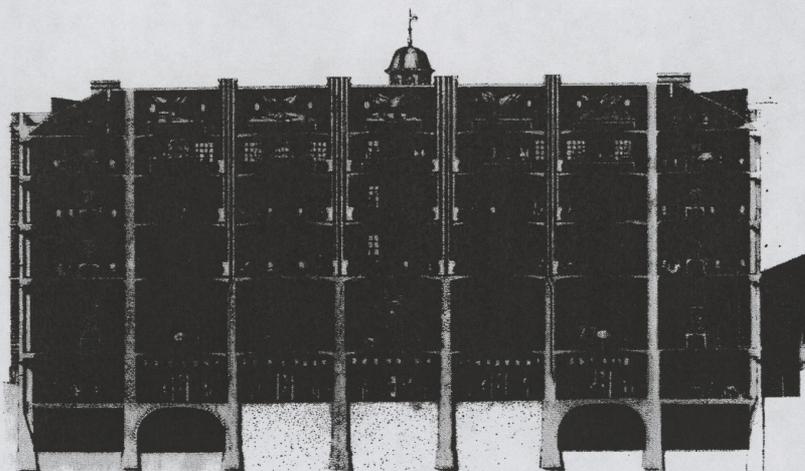
•1794 (5 novembre - 15 brumaire an III) – La commission temporaire de la Marine propose au citoyen Le Rat (auteur d'un modèle en verre du *Vengeur*) un poste au dépôt de la Marine pour y réparer le grément des modèles ou pour y faire de nouveaux modèles. (AN. F¹⁷ 1265)

•1795 - (7 janvier - 18 nivôse an III) – Levé des scellés de la salle de marine au Louvre.

•1795 (12 octobre - 20 vendémiaire an IV) – Transfert de quelques pièces de la salle de marine au Louvre vers l'hôtel de Brienne, rue St Dominique, qui accueille l'école des élèves ingénieurs constructeurs de la Marine.

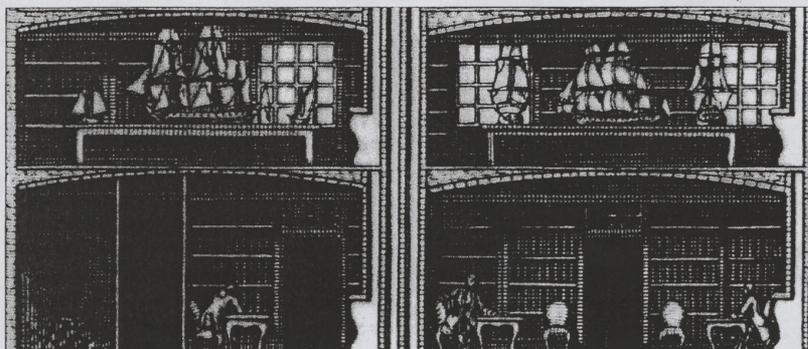
•1795 (28 octobre - 6 brumaire an IV) Note de Buache de Neuville au conservatoire du Muséum priant de remettre au citoyen Cadran employé de

(5) – Buache de Neuville
 Premier géographe du roi
 Garde adjoint du dépôt des cartes et plans de la Marine
 Membre de l'académie des Sciences.



◁ *Vue en coupe de l'Hôtel des Affaires Étrangères et de la Marine à Versailles par Ingouf (1770). Ph. 90760.*

▽ *Détail. Ph. 90720*



la Marine, les modèles de vaisseaux déposés dans une salle du conservatoire et qui proviennent de l'hôtel de Beaune. Le citoyen Cadran reçoit cinq modèles de vaisseaux. (Archives du Louvre EM1)

•1795 (an IV) – Présence d'une collection de modèles de vaisseaux, frégates et autres bâtiments de mer, modèles d'artillerie, édifices et machines en usage dans les ports et arsenaux, déposée dans l'annexe du Ministère de la Marine à la maison de Broglie, rue de Varenne. (AN. 0² 428)

•1795 – L'Académie Royale de Marine établit un projet de musée de géographie, de topographie militaire et d'hydrographie. (AN Marine G 248)

•1796 (an IV) – Début de l'établissement d'un musée naval à Toulon à l'initiative du sculpteur Félix Brun.

•1796 (juin - prairial an IV) – Note des membres du conservatoire du Muséum au directeur de l'Instruction publique "... Le cabinet de marine dépendait de la ci-devant Académie des sciences ; il vient d'être remis à la disposition de la Marine qui doit le faire enlever incessamment c'est ce que nous avons appris en prenant les informations que vous nous demandez

... Ce cabinet ne dépend en rien du Muséum des arts".

•1796 (5 juin - 17 prairial an IV) – Le Directoire sous l'autorité de Monsieur Truguet ordonne au conservatoire du Muséum de Versailles de mettre à la disposition du ministre de la Marine "Tous les mémoires, livres, instruments, modèles, cartes, plans et autres objets relatifs à la Marine et particulièrement un recueil des petits plans de tous les ports de France et d'Angleterre, dessinés et lavés à la main. (AN Marine G 304)

•1796 (21 juin - 3 messidor an V) – Le ministre de l'Intérieur prescrit à la commission du Muséum des arts "d'avoir à mettre à la disposition du ministre de la Marine tout ce qui peut être relatif à la navigation, soit en manuscrits, soit en modèles ou autres mécaniques".

•1796 (19 novembre - 29 brumaire an V) – Le peintre J.-F. Hue demande au conservatoire du Muséum central des arts un reçu pour les quatre tableaux qu'il a déposés :

- 1) vue du port de Lorient ;
- 2 et 3) vues de l'intérieur du port de Brest ;
- 4) vue de la rade de Brest.

•1796 (21 décembre - 1 nivôse an V) – A cette date figurent au contrôle des employés au service du département de la Marine et des colonies, dépôt des cartes et plans :

- Côte Pinière-Clavin, adjoint pour la garde des modèles de vaisseaux ;
- Louis Taillevis, lieutenant de vaisseau, chargé de la conservation des modèles mécaniques.

(AN Marine BB⁸ 307)

•1797 (30 avril - 11 floréal an V) – Décision d'attribution de la série des ports de France de J. Vernet au musée de Versailles suivie trois jours après d'un ordre identique pour les quatre vues de J.-F. Hue.

•1797 (18 mai - 29 floréal an V) – Le citoyen Fattery est toujours gardien de la salle de marine au Louvre.

•1797 (21 juin - 3 messidor an V) – Le Muséum central des arts tient à la disposition de la Marine, les collections de la salle de marine au Louvre. Certains objets semble-t-il sont transférés à cette occasion dans les ports.

•1799 (24 août - 7 fructidor an VII) – Extrait d'une décision du Directoire exécutif.

"Considérant que le ministère de la Marine contient déjà une grande quantité de modèles et d'ouvrages nautiques et qu'il serait intéressant sous tous ces rapports de compléter cette collection, arrête :

Article 1 – Les tableaux, dessins, gravures, modèles, plans reliefs, ouvrages manuscrits et imprimés, cartes et autres objets relatifs à la Marine ou aux diverses sciences nautiques qui se trouvent actuellement dans les dépôts des conservatoires nationaux seront mis à disposition du ministre de la Marine et des Colonies pour être remis dans un seul local (6) qui sera désigné par lui.

Article 2 – Le triage de ces divers objets sera fait, savoir pour les tableaux, dessins et gravures par le citoyen Hue, peintre de la Marine, pour les modèles,

(6) – Ministère de la Marine

plans reliefs, cartes, ouvrages imprimés ou manuscrits par le vice-amiral Rosili et le citoyen Buache, membre de l'Institut national.

Article 3 – Le ministre de la Marine et des Colonies est chargé de l'exécution du présent arrêté qui ne sera point imprimé." (AN Marine. 1JJ 64)

Nota : Un rapport au Directoire exécutif précise que le local affecté au ministère de la Marine est déjà riche de modèles de bâtiments de guerre, de travaux hydroliques et d'artillerie navale.

(AN Marine. BB¹ 105)

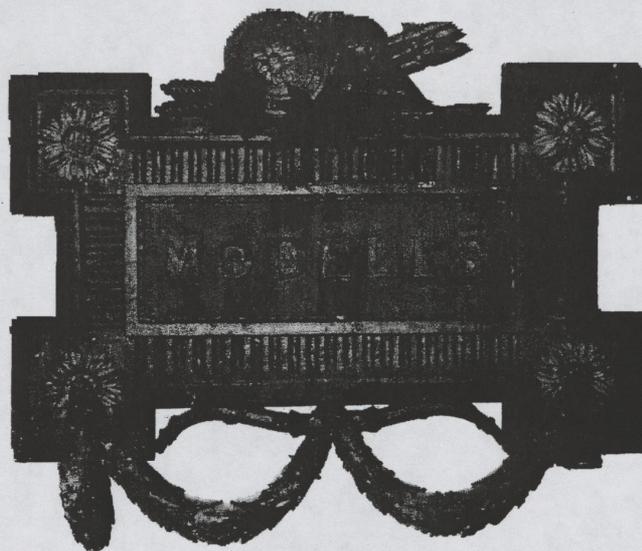
•1801 (3 août - 15 thermidor an IX) – Inauguration au ministère de la Marine d'un musée naval dont les collections ont été rassemblées par le peintre J.-F. Hue, secondé par le vice-amiral Rosili et Buache de Neuville. Ce musée issu de la décision du 7 fructidor an VII se déploie au sein de trois salles et d'une galerie qui présentent notamment la série des ports de France de J. Vernet et une vingtaine de modèles extraits de la salle de marine au Louvre.

Citation du *Journal des débats* :

"Le public peut voir à partir de ce jour, dans la galerie du ministre de la Marine, les chefs d'œuvre de Joseph Vernet, représentant les principaux ports de France, si connus par les gravures qu'en a faites le graveur Lebas. Ils sont exposés dans le local du ci devant Gardé meuble, où se voyaient jadis les riches tapisseries de la Couronne. Cette exposition intéressera de même les amateurs de Marine, plusieurs beaux modèles des vaisseaux de la République étant placés dans cette galerie. Cette vue les consolera de la privation où l'on est de la suite précieuse des modèles de ce genre, renfermés depuis nombre d'années, dans la salle dite de la Marine, attenante à l'Institut National, au Louvre, dont l'accès est très difficile, pour ne pas dire impossible."

•1801 (septembre - vendémiaire an X) Probabilité du transfert d'une partie des objets de la salle de marine au Louvre à Brest.

•1803 (an XII) – Fermeture du musée



◁ Panneau en bois sculpté.
Ph. 57 308

naval du ministère de la Marine. Les collections qui ne sont pas conservées sur place (galeries et bureaux) sont éparpillées entre le palais du Luxembourg, les combles du ministère et la salle de marine au Louvre qui n'a jamais cessé d'exister sous forme de dépôt.

•1810 (18 août) – Extrait d'une lettre de l'administrateur du mobilier impérial au ministre de la Marine.

"M. l'intendant général de la maison de l'Empereur m'ayant transmis les ordres de S.M. qui veut qu'on place sans délai dans la galerie de son palais de Trianon des modèles de tous les vaisseaux et bâtiments de guerre de tout calibre..."

•1810 (23 août) – Rapport de l'inspecteur général du génie maritime Sané.

"Pour pouvoir remplir les intentions de sa majesté relativement à une galerie de modèles de vaisseaux de tous les rangs à établir dans la maison impériale de Trianon, il convient de s'occuper d'abord de réparer tous les modèles qui ayant été bien exécutés dans le principe peuvent figurer dans cette galerie. Je pense que dans ce premier moment il suffira d'employer trois modélistes dont deux pour la coque et un pour le gréement. On s'occupe en ce moment des fortes réparations du modèle de vaisseau l'Océan de 118 canons... Indépendamment du travail qui se fera à Paris, on fera faire des modèles dans les ports de Rochefort et Anvers. J'ai indiqué l'espèce de modèle dont chaque port devra s'occuper. Le modèle du vaisseau le *Friedland* dont la membrure est faite va être continué à Anvers, je ferai exécuter en même

temps à Paris la mâture et le gréement de ce modèle". (7)

•1810 (29 août) – Rapport de l'inspecteur général du génie maritime Sané.

"Quatre modèles pourront être placés à la fin du mois de septembre prochain dans la galerie que l'on doit établir dans la maison impériale de Trianon. Ce sont les modèles :

- 1) d'un vaisseau de 118 canons ;
- 2) d'un vaisseau de 64

- canons ;
- 3) d'une frégate de 44 canons ;
- 4) d'un brick de 16 caronades.

On s'occupe en ce moment de réparer ces modèles.

Parmi les différents modèles qui sont au dépôt de la Marine, il s'en trouve très peu qui puissent être admis dans la galerie de Trianon, il y a cependant quelques modèles de petits bâtiments qui exigent de fortes réparations et qui seront successivement placés dans la galerie."

•1811 (mai) – Décision pour que l'une des galeries du château de Trianon soit disposée de manière à recevoir les modèles de vaisseaux, frégates, et autres bâtiments pour la confection desquels un atelier spécial est créé à Paris au dépôt des cartes et plans de la Marine à l'hôtel d'Egmont Pignatelli, place Vendôme (8). (AN Marine GG¹ 29)

•1812 – La série des ports de France de J. Vernet et J.-F. Hue est exposée au musée du Luxembourg.

•1814 (3 septembre) – Le contre-amiral l'Hermitte signe l'arrêté portant sur la constitution du musée naval de Toulon dont la direction est confiée au

(7) – Dans une note datée du 31 juillet 1810, Sané précise qu'il reste six modèles à se procurer, que les treize modèles réunis à Paris nécessitent pour leur restauration, la venue des modélistes Lesquivit et Cazan plus trois autres modélistes à rechercher dans les ports, qu'il faudrait procurer à ces ouvriers un local au dépôt des cartes et plans de la Marine où les modèles sont réunis.

(8) – La dépense annuelle de l'atelier est fixée à 10 000 F puis à 5 000 F en 1815.

capitaine du génie maritime Charles Dupin.

•1814 – Souhait du ministère de la Marine de voir établir au Louvre un musée naval composé des modèles de Trianon, de ceux provenant de l'ancienne collection et qui sont restaurables et de ceux qui seront exécutés dans l'atelier de Paris ou tirés des ports (9). (AN 0³ 1428)

•1814 – Fermeture de l'atelier des modèles du dépôt des cartes et plans de la Marine par raison d'économies. (AN Marine GG¹ 29)

•1815 – Rétablissement de l'atelier des modèles qui est transféré au ministère de la Marine, quatre ouvriers modélistes y sont attachés. (AN Marine GG¹ 29)

•1818 (30 janvier) – Extraits d'un rapport de l'inspecteur général du génie maritime, Rolland.

"L'atelier des modèles de vaisseaux existant à Paris est chargé de la construction et de l'entretien des modèles de la galerie de Trianon et de celle qui est établie au ministère de la Marine. La collection de Trianon ne compte encore que douze bâtiments de différents genres, savoir :

1 vaisseau de 74 canons
1 frégate portant du 18
1 brick de 16 caronades
1 gabare-écurie
1 bateau-écurie

(Ces modèles ont été construits et grésés à l'atelier de Paris.)

1 vaisseau de 118 canons
1 vaisseau de 50 canons
1 frégate portant du 12
1 flûte
1 cutter
1 caïque
1 chebeck

Ces modèles proviennent de différents ports, ils ont tous été réparés dans leur coque et leur gréement à l'atelier de Paris.

On construit en ce moment pour elle un vaisseau de 80 et une prame..."
"(...) La collection du ministère de la Marine est riche d'un grand nombre de

(9) – Une directive précise qu'il ne serait admis dans le musée que des modèles de choses exécutées.

modèles de bâtiments anciens et modernes et de machines mais elle est loin d'être complète, elle est formée des débris du conservatoire de marine qui existait autrefois au Louvre qui, transportés depuis dans les greniers du dépôt des cartes et plans y ont été abandonnés sans soins, pendant plusieurs années, et demandent aujourd'hui de grandes réparations."

"(...) La dépense de l'atelier des modèles de Paris n'est actuellement que d'environ 4 000 F par an (*environ 90 000 F en 1993*)."

"(...) Je joins ici l'état présentant le nombre et les espèces de modèles qui composent la collection de la galerie du Ministère de la Marine."

Nota : cette liste comporte 117 modèles, malheureusement anonymes.

"(...) Outre ces modèles il en existe encore une cinquantaine en tous genres, entassés les uns sur les autres dans un grenier obscur du ministère, où l'on a pas pu en faire le recensement. Le défaut de place dans la galerie force à laisser ceux ci dans l'endroit où ils sont déposés jusqu'à ce qu'on ait un local plus convenable." (AN. Marine BB¹105)

•1818 (23 novembre) – Extraits d'une lettre du comte Molé, ministre de la Marine et des Colonies au comte de Pradel, directeur général du ministère de la Maison du roi.

"Monsieur le comte, dès le 30 novembre 1814, monsieur le comte Ferrand l'un de mes prédécesseurs adressa à monsieur le comte de Blacas, quelques observations sur l'intérêt que pourrait présenter à Paris un musée maritime dans lequel seraient réunis les modèles de vaisseaux, frégates et autres bâtiments de guerre, ceux des navires de commerce de toutes les nations et ceux des diverses machines en usage dans les arsenaux."

"(...) En 1811 une collection semblable avait été commencée pour la galerie de Trianon, mais le petit nombre de modèles déjà exécutés s'y trouve confondu avec des tableaux, des marbres et d'autres objets étrangers à la Marine."

"(...) Les départements de la guerre et de l'intérieur ont à Paris leurs musées particuliers ainsi que les directions générales des mines et des ponts et chaussées."

"(...) La Marine seule reste absolument

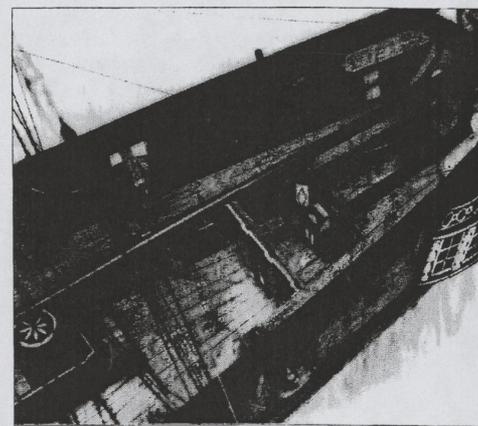
ignorée des habitants de la capitale."

"(...) Il existait autrefois au Louvre une collection de modèles de vaisseaux qui ont été dispersés pendant la révolution et dont il ne reste que des débris, mais il serait facile d'en réclamer quelques uns, d'en augmenter dès à présent le nombre en mettant à contribution les collections particulières des ports et d'en former en peu d'années un musée fort intéressant au moyen d'un atelier de modélistes dont la direction serait confié à un ingénieur de la Marine."

"(...) La seule difficulté qui puisse retarder l'exécution de ce projet est de trouver dans Paris un local convenable."

"(...) Une salle du Louvre remplirait à cet égard toutes les conditions désirables. (...) Dans les premiers beaux jours de l'année prochaine on pourrait y faire venir les modèles qui sont actuellement à Trianon." (AN.0³ 1428)

•1819 (13 avril) – Un rapport du ministère de la Marine établit la liste des 15 modèles exposés à Trianon (*description à l'année 1828*) et mentionne l'existence d'autres modèles en cours d'exécution tel un vaisseau de 80 canons. Reprenant l'historique et les propositions de la lettre du comte Molé, le rapport propose comme conservateur du futur musée maritime l'ingénieur de la Marine Dupin, membre de l'Académie des sciences et initiateur du musée naval de Toulon. (AN Marine GG¹ 29)



Vue partielle des emménagements du brick de 16 caronades l'Espérance provenant de l'ancienne collection impériale de Trianon. Ph. 178232

•1822 – Le musée de l'arsenal de Rochefort s'expose dans deux salles neuves.

•1822 – Sur le budget général de la Marine, les salaires d'ouvriers de l'atelier des modèles à Paris s'élèvent à 5 000 F et les achats de matières à 1 200 F.

•1826 (30 avril) – Entretien entre le comte de Chabrol, ministre de la Marine et le duc de Doudeauville, ministre de la Maison du roi sur le projet de former un musée naval au Louvre. (AL. EM1)

•1826 (3 août) – Lettre du duc de Doudeauville, ministre secrétaire de la Maison du roi au vicomte de la Rochefoucault, directeur général des beaux-arts de la maison du roi.

"Monsieur le vicomte, je m'empresse de vous transmettre une note que vient de m'adresser monsieur de la Morinière, ingénieur de la Marine royale et qui contient quelques instructions sur la fondation du musée naval. Je viens d'écrire, M. le vicomte, à M. le comte de Chabrol de Crouzol pour le prier de donner des ordres afin que le plus grand nombre possible de modèles de constructions navales anciennes et modernes soient mis à ma disposition pour former cette collection et je vous invite de votre côté à prendre toutes les mesures que vous jugerez convenables pour le choix et la disposition préparatoire des localités qui doivent le recevoir."
(AN.0³ 1428)

•1826 (4 août) – Le vicomte de la Rochefoucault, aide de camp du roi, chargé des beaux-arts, en liaison avec le baron Mounier, intendant des bâtiments de la couronne et le duc de Luynes, fait chercher dans le Louvre un local pour y installer un musée naval. (AL. EM1)

•1826 (14 août) – Lettre du comte de Chabrol au duc de Doudeauville.

"M. le duc et cher collègue, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le... de ce mois au sujet du musée naval qui va être formé au Louvre, je me suis procuré l'état de tous les modèles qui existent dans les collections particulières des ports et ainsi que je l'ai annoncé à votre excellence le 20 avril dernier, je mettrai à contribution ces collections pour enrichir le musée naval..."

Nota : cet inventaire des musées des ports



serait une source capitale de renseignements sur l'origine de nos collections.

M. le baron Rolland, inspecteur général du génie maritime qui va se rendre successivement à Cherbourg, à Brest et à Lorient à été chargé de me désigner ceux de ces modèles qui méritent de figurer au Louvre et je m'empresserai de les faire venir à Paris, mais votre excellence jugera que dans cet état de choses il importe surtout de déterminer promptement l'emplacement que devront occuper le musée naval ainsi que l'atelier des modélistes qui seront employés tant à compléter ce musée qu'à réparer au besoin les modèles qui y auront été admis. Je sais M. le duc et cher collègue que vous avez écrit à ce sujet à M. de la Morinière, officier du génie maritime que j'ai désigné à votre excellence le 22 mai dernier pour concourir à cette opération et dès que le résultat m'en sera connu, je m'occuperai de la réunion des modèles."
(AN.0³ 1428)

•1826 (24 août) – Lettre du comte de Forbin, directeur général des musées royaux au vicomte de la Rochefoucault.

"(...) M. le baron Mounier ne croit pas pouvoir désigner pour le musée naval un emplacement plus convenable que celui occupé en ce moment ci par le garde meuble."
(AN.0³ 1428)

•1826 – Fondation de la salle des modèles de l'arsenal de Brest par Lamblardie au 1er étage de la salle des sculptures (une salle de modèles existait à l'académie de Marine depuis 1775 environ).

•1827 (5 février) – Extrait du *Journal* de l'architecte Fontaine.

"On propose de faire dans l'aile du côté de la rue du coq au-delà de la partie occupée par les bureaux du conseil d'État, un musée de Marine sous le nom du musée Dauphin."

•1827 (18 octobre) – Lettre du comte de Chabrol au vicomte de la Rochefoucault.

"M. le vicomte, vous avez été précédemment informé de la proposition que j'avais faite à M. le duc de Doudeauville de former au Louvre un musée naval dans lequel seront placés les modèles des bâtiments de la marine militaire et commerciale tant ancienne que moderne.

Les difficultés qui avaient alors fait ajourner cette affaire m'ont paru faciles à lever au moyen de quelques propositions que je présente aujourd'hui à M. le baron de la Bouillierie et dont il vous donnera sans doute communication. Votre zèle éclairé pour tout ce qui se rattache aux arts m'est un sûr garant que, conseillé sur la convenance de cet établissement, vous partagerez l'opinion favorable qu'avait émise à ce sujet M. le duc de Doudeauville."
(AN.0³ 1428)

•1827 (15 décembre) – Approbation du roi Charles X à la proposition du baron de la Bouillierie, intendant général de la Maison du roi, portant sur la création du musée Dauphin et sur la nomination au poste de conservateur de Pierre Zédé. (AN. 0³ 1428).

•1827 (22 décembre) – Le baron de la Bouillierie notifie au vicomte de la Rochefoucault, l'accord du roi le 15 décembre sur la création du musée Dauphin et la nomination de P. Zédé au poste de conservateur. (AN.0³ 1428)

•1827 (27 décembre) – Ratification par Charles X de la convention établie entre le ministère de la Marine et la Maison du roi sur la création du musée Dauphin.

Extraits des directives :

- 1) la direction du musée naval sera confiée à la Maison du roi ;
- 2) les matériaux de ce musée feront partie du domaine de la Couronne ;
- 3) les dépenses d'installation seront supportées en ce qui concerne le matériel par la Marine et en ce qui concerne le décor des salles par la liste civile ;
- 4) le conservateur de ce musée sera

toujours un officier du génie maritime ;
5) il sera affecté à ce monument une partie des salles disponibles du Louvre ;

6) l'inventaire des objets composant le musée naval sera dressé en triple expédition dont une pour les chambres et les deux autres pour les ministères de la Marine et de la Maison du roi (10). (AN.0³ 1428)

Nota : La Marine s'engage également à fournir au Louvre un groupe de modélistes pour y constituer l'atelier de restauration.

•1827 (27 décembre) – Note du baron Tupinier directeur des ports “à certains jours de la semaine qui seront fixés, l'entrée du musée Dauphin sera exclusivement à la disposition du ministre de la Marine.” (AN. 0³ 1428)

• 1827 – Aménagement par P. Zédé d'un atelier de construction et de restauration des modèles au sein du musée Dauphin dont les frais de



Pierre Zédé. Buste en marbre de Brion. Ph. 2634

(10) – La constitution du fonds étant assuré par ce qu'il reste de la salle de Marine au Louvre, la collection repliée dans les combles du Ministère de la Marine, la production de l'atelier des modèles du dépôt de la Marine et ce qui doit être déplacé des salles de modèles des ports.

Marine royale.

Musée Dauphin.

fonctionnement sont votés chaque année par le parlement, de même les ports militaires sont invités à envoyer à Paris ce qu'ils ont de mieux dans leurs salles de modèles. Une allocation est inscrite au budget de la Marine et des ateliers de fabrication installés dans les principales villes maritimes, confectionnent sur une échelle uniforme, des spécimens de navires qui reçoivent au Louvre un dernier fini par les mains d'ouvriers habiles (d'après Lemaître, 1877).

•1828 (9 janvier) – Visite par P. Zédé, le baron de la Bouillierie et le marquis d'Antichamps de l'emplacement destiné au musée naval. (ALEM1)

•1828 (10 janvier) – Par une note signée de Tupinier, directeur des ports, il est donné l'ordre à P. Zédé de se rendre dans les ports de Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon afin d'y faire choix des modèles des bâtiments de divers rangs, des machines, appareils, etc., qui lui paraîtront dignes de figurer dans le nouveau musée. (Service historique de la Marine - dossier Zédé)

•1828 (11 janvier) – Une réunion est organisée au Louvre pour voir et arrêter le local du musée naval.

Sont présents : le comte de Forbin, le vicomte de la Rochefoucault, le baron Mounier, MM. Fontaine, architecte, d'Antichamps, gouverneur du palais du Louvre et P. Zédé. (AN.0³ 1428)

•1828 (18 janvier) – Rapport au roi émanant du secrétariat de l'intendant général de la maison du roi.

“Sire,

Votre majesté ayant approuvé la formation au Louvre d'un musée naval a décidé en même temps que l'atelier des modélistes serait placé au Louvre mais des observations m'ayant été

◁ Musée Dauphin. Entête de lettre.
Ph. 178026

adressées sur la difficulté de placer des ateliers de cette nature dans le palais et sur les dangers que cette mesure pourrait occasionner, j'ai l'honneur de proposer à votre majesté de décider que les modèles seuls seront placés au Louvre dans six pièces de l'aile du nord que j'ai reconnu moi-même convenables à cet objet. Monsieur le ministre de la Marine avec qui je me suis entretenu à cet égard s'occupera du moyen de placer ailleurs l'atelier des modélistes”. (AN. 0³ 1428)

•1828 (17 février) – Pierre Zédé choisit pour le musée Dauphin les sculptures de la galère *Réale* conservées au port de Toulon.

•1828 (26 mai) – Dans une lettre adressée au vicomte de la Rochefoucault, le comte de Forbin demande l'ordre de remise des modèles des résidences royales ainsi que l'aménagement des salles destinées au musée Dauphin en précisant “veuillez bien M. le vicomte activer la marche de cette affaire qui paraît entièrement oubliée.” (AN.0³ 1428)

•1828 (7 juin) – Selon une lettre du baron de la Bouillierie adressée au vicomte de la Rochefoucault le coût d'aménagement des sept pièces destinées au musée Dauphin s'élèvera à 170 000 francs (environ 3 750 000 F en 1993), une somme de 100 000 francs étant suffisante pour ceux à exécuter cette année.

Les fonds n'étant pas disponibles, les travaux ne devront commencer qu'en 1829, les objets devant arriver des ports, pouvant rester en caisses dans une des salles. (AN.0³ 1428)

•1828 (11 juin) – Nomination de M. Ferdinand Langle au poste d'historiographe honoraire du musée Dauphin. (AN.0³ 1428)

•1828 (13 juin) – Dans une lettre envoyée au vicomte de la Rochefoucault, le baron de la Bouillierie précise en parlant des modèles de Trianon que “ces objets ont été placés sur les indications directes de madame la Dauphine. (AN 0³ 1428)

•1828 (19 juin) – Lettre de la direction du musée du Louvre à Pierre Zédé. “Le château de Trianon étant la seule résidence royale où il y ait quelques modèles de vaisseaux et autres bâtiments, je vous invite à vouloir bien aller prendre connaissance de ces objets et à me désigner ceux qui pourraient

Petit meuble Dauphin, l'une des huit vitrines double-corps construites pour le Musée Dauphin. Ph. 178187

figurer dans le musée Dauphin (11).”

•1828 (21 juillet) – “État des modèles actuellement existant à Trianon et qui sont propres à figurer dans le musée Dauphin :

Le vaisseau l’*Océan* de 118 canons

Le *Triomphant* de 74 canons

La frégate la *Flore* de 28 canons

La flûte de 800 tx la *Normande*

La gabarre de 300 tx la *Lyonne*

Le brick le *Requin* de 18 caronades

Bateau écurie, 3 canons

(échelle de 3 lignes par pied)

L’*Artésien*, vaisseau de 64 canons

L’*Ambuscade*, frégate de 12 canons

Le chébec, 20 canons

La tartane, 2 canons

Chaloupe canonnière, 1 canon

(échelle de 4 lignes par pied)

P. Zédé

Pour copie certifiée conforme et pour le directeur général des musées royaux le secrétaire général des musées royaux.

Cailleux

(AN.0³ 1428)

Nota : A la lecture des listes Trianon de 1818, 1819 et 1828, de l’enregistrement de ces modèles à l’inventaire ancien et de la correspondance afférente, il apparaît que cette collection réunissait environ huit modèles représentatifs de la Marine de M. Sané et cinq modèles plus anciens, fortement restaurés. Deux à trois modèles qui figurent uniquement sur les listes 1819, réapparaissent en 1828 dans l’inventaire du musée sous la mention, provenant du ministère de la Marine. D’autres modèles changent de nom au gré des listes, celui du Friedland dont la fabrication pour Trianon est attestée en 1810 sera déposé au musée par le ministère en 1829 sans jamais apparaître dans la collection impériale.

•1828 (8 août) – Lettre du baron de la Bouillerie au vicomte de la Rochefoucault.

“M. le vicomte, j’ai reçu avec la lettre que vous m’avez fait l’honneur de m’écrire le 24 juillet, l’état des modèles existant à Trianon et qui ont été reconnus propres à figurer dans le musée Dauphin. Je me suis empressé de transmettre cet état à M. l’intendant

du mobilier de la couronne en l’invitant à donner des ordres pour que les objets qui y sont portés soient mis immédiatement à la disposition de M. le directeur des musées royaux.” (AN.0³ 1428)

• 1828-1843 – Fabrication pour le musée Dauphin de huit vitrines double-corps et de seize vitrines basses par l’ébéniste Jacob-Desmalter fils. L’ornementation des vitrines composée de motifs à dauphins et tridents est réalisée par les bronziers Delafontaine et Richard & Quesnel. A la suite de l’accroissement des collections, quelques vitrines basses recevront un corps supérieur puis une série annexe de quatre vitrines double-corps et six vitrines basses ornées de simples filets sera réalisée par l’ébéniste J.-M. Rénié.

•1829 (4 janvier) – P. Zédé demande un gardien pour surveiller pendant les travaux, les salles de Marine où sont entreposés de nombreux et importants objets. (ALEM1)

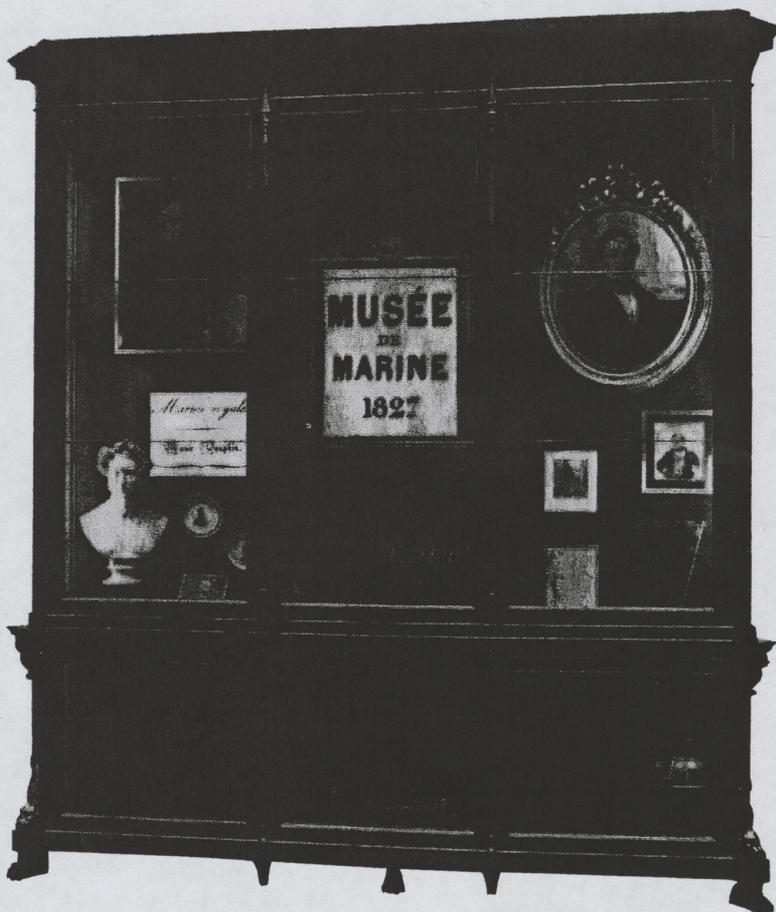
•1829 (février) – Achat à madame

Coigny par P. Zédé d’un millier de dessins des frères Ozanne pour le compte du musée (6 000 F - environ 132 000 F en 1993).

•1829 (3 décembre) – Note pour la Direction des ports.

(11) – La liste de ces modèles établie le 13 avril 1819 par le ministère de la Marine mentionne :

- 1 – Le vaisseau à trois ponts, l’*Océan*
- 2 – Un autre vaisseau à trois ponts sur une très petite échelle et sous verre
- 3 – Le *Triomphant* de 74 canons
- 4 – L’*Artésien* de 64 canons
- 5 – La frégate de 18 la *Flore*
- 6 – Une autre frégate armée de canons de 12
- 7 – Une autre frégate à très petite échelle et sous verre
- 8 – Un brick de 16 de caronades de 26
- 9 – Une flûte de 800 tx
- 10 – Une gabare-écurie pour 46 chevaux
- 11 – Un grand bateau plat
- 12 – Une tartane
- 13 – Un cutter
- 14 – Un caïque
- 15 – Un mât de vaisseau de 74 avec hune, mât de hune, mât de perroquet et garniture





Monseigneur le Dauphin, Duc d'Angoulême, Grand Amiral de France.
Ph. 42 140

“Le Ministre sur la proposition de M. le directeur du personnel décida le 9 mai dernier que le sieur Duramel, contre maître forestier, remplacerait en qualité de chef d'atelier du musée Dauphin avec le supplément du tiers de ses appointements (333,13 F par an) le sieur Hubac maître sculpteur nommé précédemment et retenu à Toulon pour cause de maladie. Et par décision du 6 juillet suivant, son excellence sur la proposition de M. le conseiller d'état directeur des ports, fit élever le supplément à 600 F par an”. (AN Marine GG¹ 29)

•1829 (22 décembre) – Visite officielle du musée par le Dauphin, duc d'Angoulême et Madame. A cette époque un groupe d'officiers tente d'établir en Angleterre un musée consacré à la Marine et à l'Armée.

•1829 – Versement au musée Dauphin de la collection d'ethnographie provenant de la vente en 1826 du cabinet de Vivant Denon.

•1830 (7 janvier) – Visite officielle du musée Dauphin par le roi Charles X.

•1830 (13 février) – Extrait d'une lettre de P. Zédé au comte de Forbin.

“M. le comte, son excellence le ministre de la Marine avait jusqu'à présent laissé à ma disposition la salle dans laquelle ont été déposés longtemps les modèles dont une partie seulement a trouvé place au musée Dauphin. Cette salle venant d'être affectée au dépôt des

archives du Ministère je suis forcé de l'évacuer et de faire transporter au Louvre plus de 150 modèles de toute espèce ; mais les salles du musée sont plus qu'encombrées et l'espace manque absolument pour recevoir ces modèles...” (AL.EM1)

•1830 (4 mars) – Dans une note, le

foule au sein du musée occasionne le bris de la statue du Dauphin et d'un modèle de chébec, le vol de dix cassette, dix arcs, vingt piques et sagaies, vingt-six piques et lames d'abordage, six batteries et quarante flèches.

•1830 (7 août) – A cette époque, l'atelier du musée de Marine est situé



Vue de la salle Lapérouse au Musée naval du Louvre. Gravure d'après Jules Noël publiée en 1846 dans le Magasin Pittoresque. Ph. 178190

ministre de la Marine expose que le musée Dauphin va s'accroître par l'envoi des modèles qui étaient déposés à son ministère et de beaucoup d'autres qui se font actuellement dans les ports. (AN.0³ 1428)

•1830 (29 juillet) – Sous la Révolution de Juillet, un mouvement de

dans l'hôtel d'Angevilliers, rue de l'Oratoire n° 4, au rez-de-chaussée donnant sur la cour. (AL. 1DD 107)

•1830 – A la suite de la Révolution de Juillet, le nom de musée Dauphin (en l'honneur de la protection du duc d'Angoulême) s'efface au profit de celui de musée naval ou musée de Marine. □

ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE DE LA MARINE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

DU 17 MARS 1994.

L'assemblée Générale est présidée par M. MERLE D'AUBIGNÉ qui ouvre la séance à 18 heures.

Le Président précise que le but de cette assemblée est d'approuver les nouveaux statuts qui ont été publiés dans le Neptunia n° 192 de décembre 1993. L'ancien texte était dépassé et le nouveau correspond aux règles actuellement en vigueur. Les règles de quorum sont plus sévères et une limite d'âge des administrateurs a été fixée à 75 ans.

Ces statuts devraient nous permettre de faire reconnaître l'Association d'utilité publique, ce qui peut avoir des avantages.

Le Président constate que 598 membres sont présents ou représentés sur 1493 : le quorum est donc atteint. Il met aux voix l'approbation des statuts qui sont adoptés à l'unanimité.

Le Président charge M. FÉRAUD de procéder aux publicités nécessaires pour ces statuts.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Jacques GAY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 17 MARS 1994

L'assemblée Générale est présidée par M. MERLE D'AUBIGNÉ qui ouvre la séance à 18 heures 30.

L'ordre du jour commence par la lecture du Rapport moral qui est faite par M. GAY. Le Président présente à l'Assemblée Mme ACERRA qui est Maître de conférences d'histoire à la Faculté d'Angers et M. FROLICH, Ingénieur général (er) de l'Institut Géographique National, qui fait des modèles admirables.

La parole est alors donnée à M. FÉRAUD qui donne lecture du rapport financier puis du bilan et du compte d'exploitation. Il présente ensuite le budget de l'année en cours.

Deux questions sont posées par des auditeurs sur le tirage de Neptunia et sur un point de comptabilité, auxquelles il est répondu.

M. MERLE D'AUBIGNÉ constate que 643 membres sont présents ou représentés sur 1493, le quorum est donc atteint et l'on peut passer au vote des résolutions :

1/ Approbation du Rapport moral, du rapport financier et des comptes et quitus aux administrateurs pour l'exercice 1993.

Adopté à l'unanimité.

2/ Approbation du budget prévisionnel pour 1994.

Adopté à l'unanimité.

3/ Nomination des administrateurs suivants :

- Membres éligibles : Mme ACERRA, M. FROLICH.
- Membres rééligibles : MM. BOURGUIGNON, GIRAUD, HONORAT.

Adopté à l'unanimité.

4/ Autorisation donnée au Conseil en tant que besoin de modifier les tarifs d'abonnement et de cotisation.

Adopté à l'unanimité.

Une intervention est faite pour suggérer que M. MERLE D'AUBIGNÉ soit nommé Président d'Honneur. M. GAY dit que cette proposition devait être faite par le Conseil, mais que puisque l'occasion se présente il la met aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et applaudie.

Le Président confirme qu'il se retire de sa propre volonté, mais reste à disposition de l'Association. Il a eu le réconfort d'une lettre fort aimable de l'amiral BELLEC, qui

ne peut assister à cette Assemblée générale en raison de l'inauguration d'une exposition au Musée.

Le Président est applaudi et la séance est levée.

Jacques GAY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 17 MARS 1994.

Les assemblées générales ont été suivies d'un Conseil, au cours duquel un nouveau Bureau a été nommé :

- Président : Commissaire général J.-M. HUILLE,
- Vice-Président : J.-P. VERNE,
- Secrétaire général : J. GAY,
- Trésorier : P.-F. FÉRAUD

MODÉLISME

(Troisième trimestre 1994)

4 juillet : Henri Bourguignon, Bernard Frolich, Michel Thiébaud

— Les cordages. La machine à corder.

11 juillet :

— Séance de clôture. Discussion libre.

Les dates et les sujets des exposés sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent faire l'objet de modifications en fonction de la disponibilité des auteurs.

Ces réunions ont lieu le lundi de 14h à 18h. Rendez-vous devant la boutique de l'Association, à l'entrée du Musée de la Marine.

Le Musée de la Marine et ses collections

Éléments chronologiques

Alain Niderlinder

II – Le Musée Naval au Louvre, 1830-1939

•1830-1837 – L'accès au musée naval et semble-t-il aux autres départements du Louvre ne se fait que sur billet d'entrée (invitation).

•1831 (3 décembre) – Les meubles Dauphin sont à peu près terminés. (AL. EM1)

•1832 (mai) – Extrait d'une lettre de P. Zédé au comte de Forbin directeur des musées royaux.

"Le musée de Marine se trouvant fort à l'étroit dans les localités qui lui ont été accordées jusqu'à ce jour dans le Louvre, aurait besoin de nouvelles salles pour disposer convenablement les collections aussi curieuses qu'intéressantes qu'il renferme et doit contenir."

(...) Le musée de Marine est assez important pour avoir depuis sa formation vivement excité la curiosité publique et déjà fixé l'attention des étrangers, surtout des Anglais."

•1832 (mai) – Le comte de Forbin demande à l'intendant général, les salles où se tenaient les bureaux du Conseil d'Etat au profit du musée naval.

•1832 (2 août) – La direction des musées royaux charge P. Zédé de procéder à son premier inventaire. Cet inventaire arrêté aux objets existants au

État des soldes pour les ouvriers du Musée Naval pendant le mois de juillet 1832

Emplacement	Noms des ouvriers	Nombre de Jours	Solde par Jour	Montant en Francs	Observations
	Hardy	27	5,00	135,00	Billet joint et pour de l'arrangement de ma part sur les 26 jours d'été et total employé un dimanche et absent le reste des 60 jours de magasin
	Dannan	27	5,00	135,00	
	Thomas	27	5,00	135,00	
	Dexbeux	27	5,00	135,00	
	Coindoux	27	5,00	135,00	
	Collet	27	5,00	135,00	
	Michel	27	5,00	135,00	
	Caproni	27	5,00	135,00	
	Beaujean	27	5,00	135,00	
	Estime	27	3,00	81,00	
	Duperron	27	5,00	50,00	
	Total			1350,00	

*Je certifie le présent état et relevant à la somme de
trois cent cinquante francs d'après prix convenu
Paris le 20 Juillet 1832
Le Maître des registres Contentieux du Musée Naval
Niderlinder*

État des soldes pour les ouvriers du
Musée Naval en juillet 1832.
Archives du Louvre. EM27.
Ph. 178 264

7 août 1830 comporte 1 272 numéros, 414 numéros concernent des modèles de navires ou dispositifs navals, les autres relèvent des collections ethnographiques (12). (AL. 1DD105)

•1832 (août) – L'atelier de restauration du musée est composé de onze ouvriers modélistes : François Hardy, Louis Daumas, Joseph Thomas, Joseph d'Acheux, Jean Couadoux, Ambroise Collée, Henry Michel, Noël Capani, Jean Baptiste Beaujean, Adolphe Alaine et Louis Duperry sous la direction de M. Durand, chef d'atelier.

•1833 (25 juillet) – Description rapide du musée naval dans le *Moniteur Universel*.

•1833 (décembre) – Le directeur des musées royaux réitère à l'intendant général de la Maison du roi ses demandes successives pour l'obtention des salles supplémentaires au profit du musée naval complètement encombré. (AL.EM2)

•1835 -1836 – Mise à jour par la direction des musées royaux d'une grave irrégularité dans les comptes du musée de Marine. Dès 1830, P. Zédé soucieux d'achever au plus vite la mise en place du musée fit réaliser de multiples travaux d'aménagement de salles et de restaurations de modèles en anticipant sur les assurances financières qui lui avaient été faites, mais les premiers crédits ne furent ouverts par la liste civile qu'en 1832. A compter de cette date, Zédé, pressé par ses fournisseurs, régla une partie des factures sur ses propres deniers et n'osant pas avouer l'illégalité de ses passations de marchés, mit au point un système de double comptabilité appliqué notamment à la solde des ouvriers portés à la fois sur les états de la Marine et sur ceux de la liste civile. Cette opération lui permit de dégager entre 1832 et 1835 une somme de 24 000 F (environ 530 000 F en 1993) qu'il affecta, pièces à l'appui, aux dépenses du musée naval. (AL.EM2)

•1836 (14 août) – Lettre de P. Zédé

au baron Fain, intendant général de la liste civile.

"Monsieur le baron, monsieur le directeur des musées royaux en me transmettant les ordres que vous avez donnés au sujet de la prochaine visite du roi dans le Louvre, m'a assuré que vous verriez avec le plus grand déplaisir que je me trouvasse dans le musée naval lors du passage de sa majesté. Peut-être vos intentions à cet égard auraient été modifiées si vous aviez été instruit d'une circonstance qui n'est pas sans importance, c'est que déjà plusieurs fois depuis que M. le comte de Montalivet a quitté l'intendance générale, j'ai eu l'honneur de voir le roi dans le musée de Marine et la manière dont sa majesté m'a adressé la parole m'avait fait espérer qu'elle était complètement revenue des préventions dont je redoutais l'influence.

Cependant M. le Baron, je n'hésiterai pas un instant à m'éloigner quelque pénible qu'il soit pour moi d'être seul exclu du Louvre le jour où ma fonction me fait un devoir de m'y trouver, surtout, si après, l'explication que je prends la liberté de vous donner, ma présence sur le passage du roi peut encore vous paraître inconvenante. Je n'ai rien tant à cœur que de vous satisfaire même aux dépens de mon amour propre, mais je vous avoue que je recevrais avec une bien vive satisfaction la révocation d'un ordre dont je suis bien cruellement affecté." (AL.EM2)

•1836 (16 août) – Lettre du baron Fain.

"J'envoie à M. de Cailleux la lettre que je reçois de M. Zédé, si comme il me le dit, il n'a pas cessé nonobstant les graves difficultés qui sont survenues à son égard de se trouver sur le passage du roi lorsque S.M. visitait le musée naval, je ne fais plus de difficultés pour

qu'il se trouve à la visite de S.M. le roi de Naples, mais je m'en rapporte pour cela à la discrétion de M. de Cailleux et je le prie de prévenir M. Zédé". (AL.EM2)

•1836 (22 août) – Lettre du baron Fain à M. de Cailleux.

"Monsieur, je viens de recevoir la démission de M. Zédé et je l'ai acceptée..." (AL.EM2)

•1836 (24 novembre) – Nomination d'Apollinaire Lebas, ingénieur de la Marine, membre de l'Institut, au poste de conservateur du musée naval.

•1836 – Mention du musée naval de Cherbourg.

•1836 – Publication sous la plume de Léon Gozlan dans la revue *l'Artiste*, d'un article de six pages consacré à la description de dix salles du musée de Marine.

•1837 (janvier) – Composition de l'atelier des modélistes du musée naval :

Joseph Thomas, Louis Couadoux, Jean Couadoux, Charles Beaupré, Paul Ambroise Collée, Jean-Baptiste Taneron, Hippolyte-Louis Courbe et Adolphe Alaine.

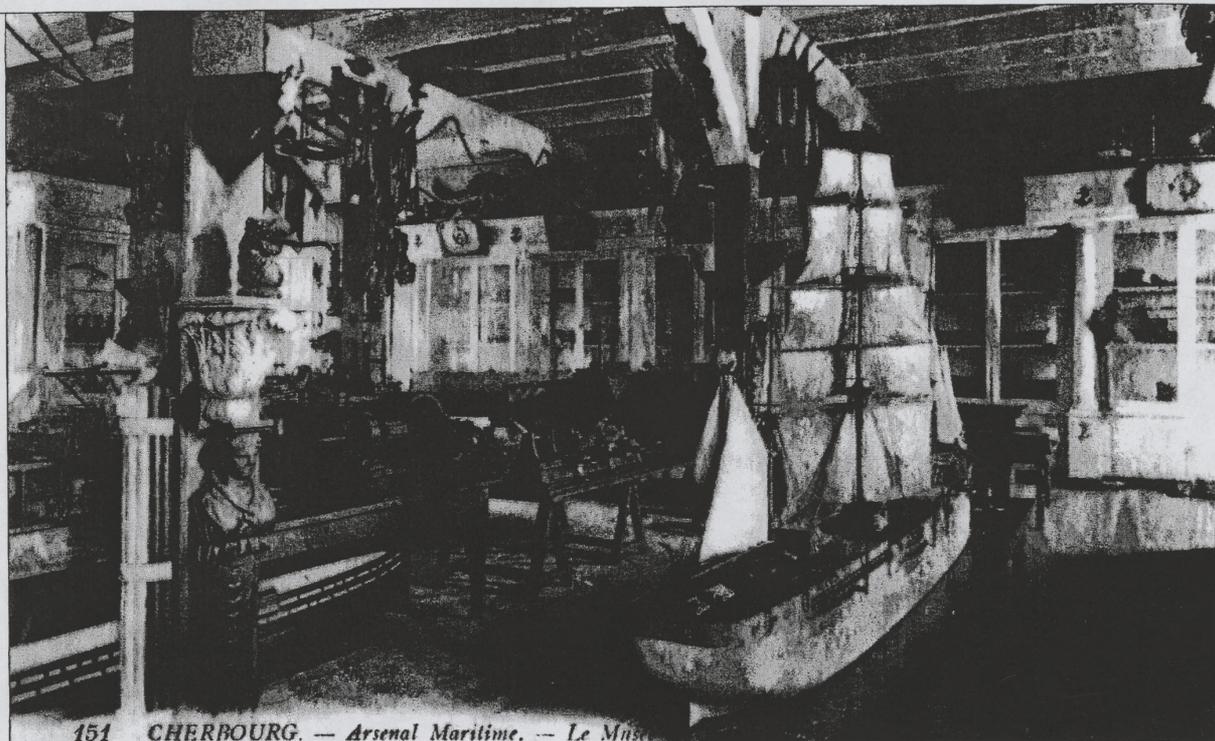
•1837 (15 mars) – Dépôt au musée naval de la collection de modèles de l'amiral Willaumez précédemment offerte au prince de Joinville. Ce dépôt/donation fut refusé peu de temps après par le directeur des musées royaux et restitué en novembre 1839. Un modèle de cette étonnante collection *l'Amphidrome* fut offert au musée en 1977 par le Whaling Muséum (USA) (13). (AL.EM4)

•1837 (juillet) – L'atelier du musée se compose de dix ouvriers et un modéliste ; quatre sont payés par la Marine et trois par les musées royaux, les autres sont payés en partie par la Marine avec un supplément des musées royaux. (AL.EM2)

•1837 – Rapport sur le matériel de la Marine par le baron Tupinier.



(12) – Sur l'histoire des collections ethnographiques, on consultera les thèses et ouvrages de Sylviane Jacquemin *Objets des mers du sud et Rao polynésies* dont l'excellence des recherches m'a conduit à ne traiter que l'histoire de la partie navale de nos collections.



151 CHERBOURG. — Arsenal Maritime. — Le Musée

“La création du musée naval a donné une nouvelle activité à la fabrication des modèles, les ateliers dans lesquels on se livre à ce genre de travail sont généralement bien installés et on a eu soin d’y réunir, tout ce qui dans les anciennes collections de nos arsenaux maritimes n’a pas été jugé digne de figurer au Louvre. C’en est encore assez pour captiver l’attention des curieux.” (Cette mention impliquerait que dans les ports, les salles de modèles jouxtent des ateliers de confection/restauration et que le public peut les visiter).

•1837 – A l’exception du dimanche, le musée naval n’est ouvert au public que sur lettre d’invitation, situation qui durera jusqu’en 1843.

•1838 (28 février) – A la suite d’un

conflit entre la Marine et la direction des musées royaux, les postes de modélistes entretenus par le ministère de la Marine sont supprimés (MM. Alaine, Lemonnier, Collée et Durand, chef d’atelier). (AL.EM 22)

•1838 (19 mars) – Première mention d’une acquisition d’un ouvrage pour la bibliothèque (*L’art de bâtir les vaisseaux*, Amsterdam, 1719, prix 20 F - environ 450 F en 1993 -). (AL.EM22)

•1838 (21 juin) – Mise en dépôt chez le peintre Gudin d’un modèle de galère et d’un modèle de chébec, suivie en 1840 du modèle de l’*Agréable*.

•1838 – Petite description du musée dans *Le magasin pittoresque*, p. 399.

•1838 – Début du transfert du musée naval, au 2^e étage du palais du Louvre, au-dessus de son emplacement précédent.

•1839 – Mention du musée naval de Lorient.

•1839 – La série des ports de France de J. Vernet est exposée au Louvre dans les salles de peintures.

•1840 (avril) – Ordonnance de paiement à P. Zédé par la direction des musées royaux de la somme de 9 001 F pour remboursement des dépenses effectuées pour le compte du musée. (AL.EM2)

•1842 – Fin de l’aménagement du musée naval au 2^e étage du Louvre.

△

Le Musée des petits modèles de l’Arsenal de Cherbourg. Carte postale ancienne, vers 1900.

•1843 – Réouverture partielle du musée naval, compris dans treize petites salles tous les jours de la semaine de 10 h à 16 h, lundi excepté (14).

•1844 – Mention d’Eugène Pacini dans son livre *La Marine*: “Quoique presque tous les arsenaux aient été mis à contribution pour fournir les éléments de l’invisible musée naval de Paris on y

(14) – Une description sommaire de l’époque présente ainsi le musée :

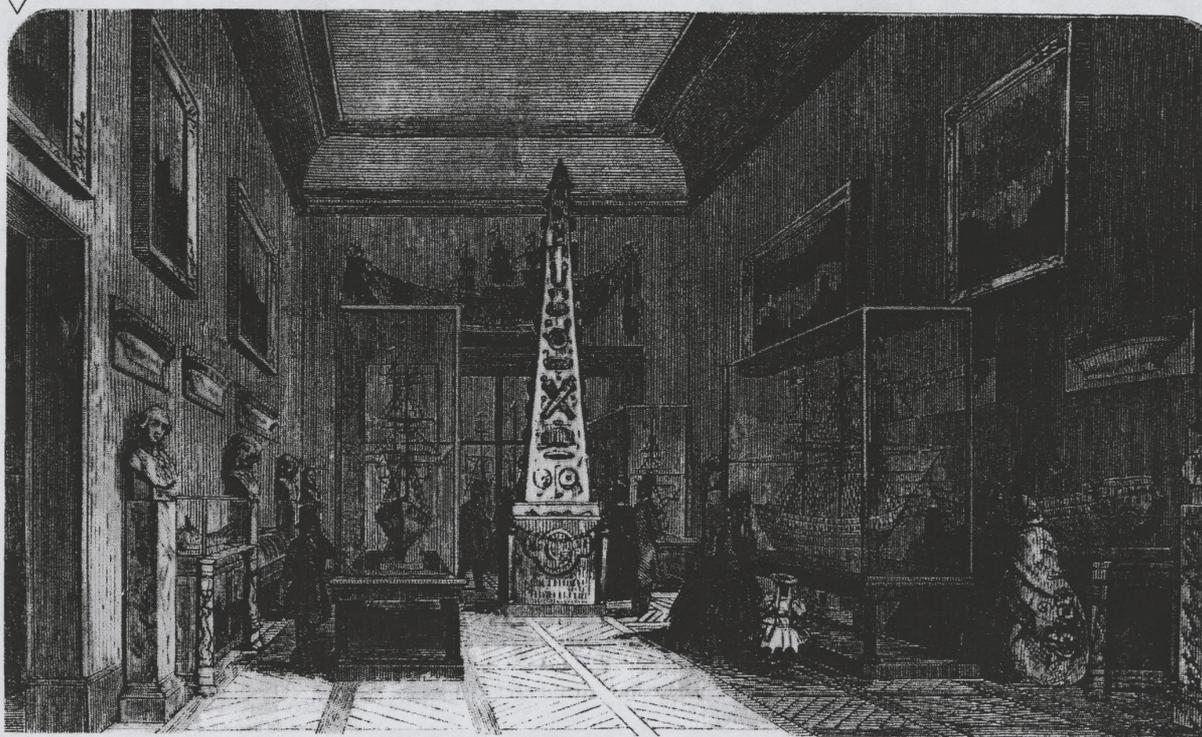
- 1^{re} salle - plan-relief de Toulon, vaisseaux sur cale et dessins
- 2^e salle - plan-relief de Brest, vaisseaux grées
- 3^e salle - plan-relief de Lorient, frégates et instruments de marine
- 4^e salle - le grand modèle de l’*Océan*
- 5^e salle - petits modèles
- 6^e salle - pyramide Lapérouse et collection ethnographique
- 7^e salle - ports et machines portuaires
- 8^e salle - modèle du *Valmy*
- 9^e salle - instruments de navigation
- 10^e salle - armes et machines à vapeur
- 11^e salle - plan-relief de Rochefort, sculptures et modèle de la *Réale*
- 12^e salle - flotte française de 1792 à 1814, bustes et tableaux
- 13^e salle - divers objets dont une locomotive.

- (13) 1 – Frégate de 1^{er} rang
- 2 – Corvette à trois mâts ayant les deux bouts symétriques (amphidrome)
- 3 – Grand brig à voiles et à vapeur, roues au centre
- 4 – Idem, plus petit et voilé
- 5 – Côte avec des chargements avantageux
- 6 – Vaisseau de second rang sur sa cale de construction
- 7 – Coupe arrière d’un vaisseau de second rang
- 8 – Yac à la vapeur, roue au centre pour les rivières
- 9 – Embarcation de pêche du bassin d’Arcachon
- 10 – Un canon et son affût installés différemment des autres

Dessin préparatoire pour la vitrine de
la frégate la Poursuivante – 1847
Archives du Louvre. EM22
Ph. 178 275



Vue du Musée Naval au Louvre parue
dans le guide Joanne "Paris illustré"
Ph. 178 076



trouve encore des ouvrages dignes
d'admiration."

•1847 (3 décembre) – Note de M. de
Cailleux.

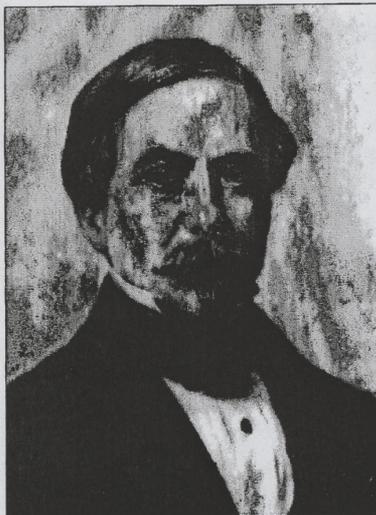
"Je serais bien reconnaissant à M. Le
Bas de me donner des nouvelles du
livret du musée de Marine. Il serait fort
à désirer que ce livret put paraître au
commencement de l'année prochaine."
(AL.EM2)

•1848 (8 février) – Impression des
treizes premières pages du catalogue
inachevé du musée naval, rédigé par A.
Lebas. (AL.EM2C), suivi d'une
épreuve du catalogue du musée chinois
(416 numéros).

•1848 (mars) – Un décret rattache les
musées nationaux au ministère de
l'Intérieur ce qui a pour effet de placer
le musée naval sous l'administration

exclusive des beaux-arts, la ligne
budgétaire de 20 000 F (environ 440
000 F en 1993) destinée à la fabrication
des modèles dans les arsenaux est
supprimée, ceux-ci arrêtent les
réalisations en cours et envoient au
musée naval les divers modèles
inachevés (à cette date l'atelier du
musée n'emploie que deux modélistes).

•1848-1919 – Le conservateur du



◁ *Portrait d'Antoine Léon Morel-Fatio. Huile sur toile, copie d'après Lepaulle. Ph. 47 741*

musée naval assiste aux séances du comité consultatif des musées nationaux à l'exception des années 1850 à 1856.

•1849 (31 octobre) – Nomination au poste de conservateur adjoint du musée naval du peintre de la Marine Antoine Léon Morel-Fatio qui va rapidement procéder au récolement et à l'inventaire des collections navales et ethnographiques.

•1849 – Après analyse des inventaires des différents départements du Louvre, le directeur des musées nationaux observe ; "l'inventaire du musée de Marine n'est pas complet et celui du musée ethnographique n'a jamais été fait."

•1850 (12 janvier) – Le musée du Louvre est divisé en six départements :

- 1 – Monuments égyptiens
- 2 – Antiques
- 3 – Moyen Age et Renaissance
- 4 – Peinture
- 5 – Dessin et chalcographie
- 6 – Marine

Un conservateur adjoint est chargé du musée du Luxembourg et un autre du musée de Versailles.

•1850 (16 février) – Le comité consultatif des musées demande officiellement au ministère de la Marine de chercher un nouvel emplacement au musée naval.

•1850 (7 août) – Sous l'impulsion de L. Morel-Fatio, création et ouverture au public d'une annexe ethnographique faisant suite au musée naval dans le pavillon de Beauvais.

•1852 (25 janvier) – Démission d'A. Lebas. L. Morel-Fatio conservateur-adjoint dirige le musée naval.

•1853 – Publication du premier catalogue du musée naval par L. Morel-Fatio. La partie navale comporte 962 numéros.

•1854 – Retour au musée naval de quelques éléments provenant de l'ancienne salle de marine du Louvre et déposés entre 1795 et 1801 à l'hôtel de Brienne et à Brest.

•1856 – Achèvement du récolement

illustrée par deux gravures et un plan des salles paraît dans le guide d'Adolphe Joanne "Paris illustré, nouveau guide de l'étranger et du parisien". A cette époque, les collections navales ne sont pas exposées selon une distribution chronologique ou thématique mais distribuées en fonction des volumes des salles et des vitrines. Les collections ethnographiques essaient dans toutes les salles.

•1867 – Quelques brèves mentions des salles de modèles des arsenaux apparaissent dans "les ports militaires de la France, notices historiques et descriptives - Paris, Challamel aîné, Arthus Bertrand".

•1867 (8 novembre) – Extrait d'une lettre du Maréchal Vaillant au directeur



général des collections par L. Morel-Fatio.

•1857-1868 – Interruption des séances du comité consultatif des musées nationaux.

•1857 (22 janvier) – Nomination de L. Morel-Fatio au poste de conservateur du musée naval.

•1858 – Projet d'établissement d'une école du génie maritime, adjointe à un musée naval, rue des Saints-Pères. (AN. F²¹ 3516)

•1863 – Une description du musée naval et ethnographique au Louvre

Vue du Musée ethnographique au Musée Naval du Louvre parue en 1863 dans le guide Joanne "Paris illustré". Ph. 178 075

des musées impériaux, le comte de Nieuwerkerke.

"Je désirerais qu'à l'avenir les modèles de tous les bâtiments de la flotte fussent envoyés au musée de la Marine du Louvre au fur et à mesure de leur exécution, comme ils l'étaient sous les anciennes listes civiles."

▽ *L'Amiral Pâris en grande tenue lorsqu'il était conservateur du Musée Naval.*

•1868 (29 juin) – Don du ministère de la Marine de 14 modèles de navires ayant figurés à l'exposition universelle de 1867 (notamment ceux de l'*Aigle* et des premiers cuirassés de Dupuy de Lôme).

•1868 – L. Morel-Fatio demande que l'on fasse rouvrir les salles du musée naval fermées par raisons d'économie.

•1868 – Il n'existe plus de crédits d'acquisition pour le musée naval.

•1871 (1^{er} mars) – Mort de L. Morel-Fatio victime d'une crise cardiaque sur les toits du Louvre (au-dessus de son bureau), le soir de la capitulation lors de l'entrée des Allemands dans Paris. Les collections navales comportent 1 052 numéros.

•1871 (12 mars) – Nomination du vice-amiral F.-E. Pâris, membre de l'Institut, au poste de conservateur du musée naval. Celui-ci ne prendra ses fonctions qu'au 1^{er} juin.

•1871 (15 mars-1^{er} juin) – Lors des événements de la Commune, nomination temporaire au poste de conservateur du musée naval de Joseph Jouffroy dit d'Echavannes.

•1871 (16 mars) – Nouvelle demande du Louvre relative au déplacement du musée naval vers d'autres locaux.

•1872 – A la suite de travaux le musée naval est fermé depuis huit mois.

•1875 (4 mars) – Sur proposition de l'amiral Pâris, une allocation de 4 000 F (environ 80 000 F en 1993) est accordée par la direction des musées nationaux afin de pourvoir à l'augmentation du nombre des modélistes du musée naval (la somme est prélevée sur les fonds d'acquisition au budget de 1875).

•1875 (novembre) – Embauche de deux modélistes, payés sur le budget du ministère de la Marine.

•1876 – Le budget voté pour les acquisitions du musée naval est de 5 000 F (environ 100 000 F en 1993).

•1876 – Le musée naval de Toulon est le plus visité des musées ou salles de modèles de la Marine.

•1877 (15 mars) – L'amiral Pâris présente au conservatoire des musées nationaux les dessins originaux de *Souvenirs de Marine Conservés*, dont les six volumes seront publiés entre 1882 et 1908.

•1877 (1^{er} mai) – L'atelier de restauration du musée est composé de : Jean Couadoux (72 ans), Joseph

Ducretet (73 ans), Frédéric Baude (64 ans), Eugène Gueret (40 ans), Auguste Penaud (31 ans) Emile Noyon (28 ans) et du chef d'atelier Charles Hamelin (45 ans).

•1878 – A la suite de l'exposition universelle, une somme de 15 000 F est votée au chapitre des acquisitions du musée naval. Cette somme ramenée à 10 000 F en 1879 et à 6 000 F en 1882 se maintiendra autour de 10 000 F (environ 200 000 F en 1993) jusqu'en 1889.

•1880 (11 novembre) – Après une quarantaine d'années d'absence retour en mauvais état des quatre modèles prêtés au peintre Gudin (l'*Agréable*, le *Bien-Aimé*, un modèle de galère, un modèle de chébec).

L'amiral Pâris expose le modèle du *Bien-Aimé* non restauré comme exemple de la fragilité de ces objets et des risques afférents aux prêts et aux déplacements.

•1882 (25 janvier) – Dans un rapport au ministre de la Marine relatif à l'obtention de nouvelles salles, l'amiral Pâris précise qu'il consacre intégralement sa solde de conservateur au service du musée. (AN.F²¹ 4483)

•1883 – Publication par l'amiral Pâris de *le Musée de la Marine au Louvre*.

•1893 (8 avril) – Décès de l'amiral Pâris dont l'éloge funèbre est prononcé par le directeur des musées nationaux, le catalogue des collections navales atteint le n°1783.

•1893 (1^{er} mai) – Nomination du vice-amiral Paul Emile Miot au poste de conservateur du musée naval.

•1894 – L'amiral Miot indique dans un rapport sur les activités du musée que le déplacement des gros modèles n'a pu s'effectuer qu'en les dégréant afin de passer les portes en hauteur et largeur, que l'on vient de procéder à la remise en état des sculptures de la *Réale* et que le plan relief de Louxor a été complètement refait car il était dans un état pitoyable. Citant le chef d'atelier Hamelin, il précise que celui-ci a construit pour le musée 110 modèles en 22 ans. (AN. F²¹ 4482)

•1895 – Remise aux villes de Brest, Cherbourg, Rochefort, Lorient et Toulon de leurs plans-reliefs à grande échelle, précédemment exposés au musée naval.

•1898 – Le musée naval et le musée d'ethnographie occupent au Louvre



dix-neuf salles et deux longues galeries. Six salles sont essentiellement consacrées à l'ethnographie. Sur la période allant de 1893 à 1901 l'effort investi sur la présentation des collections ne s'applique pas à la tenue des inventaires et du registre d'entrée.

•1899 (16 mai) – Publication par le *Journal des débats* d'un article extrêmement réducteur et virulent contre le musée de Marine. (AL. EM21)

•1899 – Publication dans les nouvelles Archives de l'Art Français de l'inventaire arrêté au 1^{er} décembre 1697, du cabinet de Michel Bégon, intendant de Rochefort.

Parmi les collections diverses, figurent particulièrement :

– 64 plans de plusieurs villes de l'Europe et principalement des places maritime de France, dessinés et lavés;

– Les desseins de plusieurs vaisseaux;

– Un tableau original de la Roze, de sept pieds de long sur cinq de haut, représentant un chantier de construction;

– Les globes du père Coronelli et ceux de Mercator, des sphères et instruments de mathématique;

– Un coffre contenant les modèles de



34 TOULON. — L'Arsenal. — Le Musée Naval. — LL.

Le Musée Naval de l'Arsenal de Tou-
lon. Carte postale ancienne, vers 1900

Jean Destrem à son bureau de Conser-
vateur du Musée Naval.
Ph. 178 068



tous les instruments propres à la navigation, le tout de carton peint et enluminé très proprement;

– Un modèle d'un vaisseau de premier rang, de six pieds de quille avec tous ses agrès;

– Le modèle d'une galère de même;

– Le modèle d'une felouque”.

•1900 (6 décembre) – Décès de l'amiral Miot. Le catalogue du musée naval atteint 1 853 numéros.

•1900 – Nomination de monsieur Henri Guidicelli, architecte naval, au poste de conservateur du musée naval.

•1900 – Trois modélistes composent

l'atelier de restauration du musée naval.

•1901 (29 novembre) – Décès de M. Guidicelli.

•1901 (18 décembre) – Nomination de monsieur Jean Destrem, homme de lettres et journaliste, au poste de conservateur du musée naval (lors de sa prise de fonctions, le directeur des Beaux-Arts lui précise : “On vous a nommé pour que vous nous débarrassiez du musée de Marine”).

•1901 – Début du classement et de l'enregistrement de la collection de dessins, aquarelles, plans et estampes qui n'était pas inventoriée.

•1901-1907 – Succession de plusieurs projets de transfert du musée aux Invalides avec rattachement au ministère de la guerre sous l'autorité directe du musée de l'Armée. (AN, F²¹ 4483)

•1902-1909 – Diminution des surfaces accordées au musée naval par la reprise de plusieurs salles destinées à la présentation de la collection Thomy Thierry.

•1903 – Début de la rédaction du catalogue raisonné de J. Destrem et G. Clerc-Rampal.

•1905 – Dissolution du musée

ethnographique du Louvre. Ses collections sont attribuées au musée des Antiquités nationales de St-Germain-en-Laye, au musée d'Ethnographie du Trocadéro et au musée Chinois de Fontainebleau.

•1905 - Le directeur des musées nationaux décide de réduire les jours de visite du musée naval aux dimanches et jeudis ; cette décision ne sera rapportée que le 2 février 1926.

•1906 - L'atelier de restauration du musée se compose uniquement de monsieur Hamelin, modéliste et de monsieur Angot son adjoint, lesquels ne sont pas gréeurs. A cette époque l'ouverture des grandes vitrines requiert la présence de trois ouvriers et hormis les rares aides de gardiens du Louvre disponibles, la poussière s'accumule sur les modèles ainsi que les ruptures de gréments dues aux trépidations des voitures circulant rue de Rivoli.

•1906 - Jean Destrem verse aux archives du Louvre plusieurs centaines de pièces, correspondances et notes relatives aux dons et acquisitions du musée, dont une grande partie sont antérieures à 1848. A cette date le fonds de la "bibliothèque" du musée se compose de 860 livres, 111 manuscrits et 3 447 aquarelles, dessins, estampes.

•1907 - Arrêté prescrivant le récolement général des objets inscrits aux inventaires des musées nationaux. Ouverture par J. Destrem du catalogue inventaire du musée naval le 12 juin.

•1909 (6 mars) - Création d'un comité des amis du musée de Marine sous les auspices de la ligue maritime. Cette première association n'aura qu'une existence extrêmement brève. (AN. F²¹ 4482)

•1909 (11 mai) - Extrait d'une lettre du directeur des musées nationaux au sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts.

"(...) Ce qui est vrai c'est que forcé trop souvent de fermer des salles du musée, on ferme de préférence celles de la Marine qui intéressent le moins les artistes, les travailleurs, les amateurs français et étrangers." (AN. F²¹ 4482)

•1909 - Publication par les éditions des musées nationaux du catalogue raisonné du musée de Marine par Jean Destrem et Georges Clerc-Rampal. 2 238 numéros (les frais d'impression du catalogue sont offerts par monsieur Albert Glandaz, vice-président du Yacht Club de France).

Le Musée de Marine.

De Louvre, je vais voir ce délicat modèle
Qui montre aux visages la richesse d'un port.
Le Corbeau l'armement du vaisseau de Lamoignon
Et la voûte du ariser Girardelle.

J'aime cette flottille avec ses bagatelles,
Le tour d'Océan qui lui sert de support,
Sa petite canonnière se montrant au sabord
Et sa mille barbare fine comme du dentelle.

Et dans un coup de mer de chair apprécie
Le bludgeon de Cuivre et les ancres d'acier :
Car tout le bien de bois, de ficelle et de liège

N'ont jamais fait trouver les dimanches bien courts,
Et, sors de Paris où longtemps pris au piège,
C'est là que j'ai rêvé le voyage au long cours.

Jean Destrem

•1909-1913 - Plusieurs missions d'études conduisent Jean Destrem à visiter et à analyser les collections des musées navals des arsenaux (ces collections comportent en moyenne 500 numéros d'inventaire).

•1911 (7 septembre) - Transfert de la dernière partie des collections ethnographiques au musée des Antiquités nationales de St-Germain-en-Laye et au muséum d'Histoire naturelle de la Rochelle.

•1911 (15 - 16 novembre) - Prêt de plusieurs modèles de bateaux de pêche des côtes de France (la moitié de la collection) pour une exposition organisée par la marine marchande. Ce prêt ne sera jamais restitué.

•1912 - L'inventaire de la bibliothèque se compose de 1 440 livres et 140 manuscrits.

Le fonds d'aquarelles, dessins et estampes comporte 4 596 numéros.

•1912 - Mention par J. Destrem d'une réserve où s'entasse parmi une multitude d'objets ethnographiques non inventoriés, une série de modèles de navires anciens ou en mauvais état qui ne sont pas identifiés.

•1912 - Georges Clerc-Rampal est nommé au poste d'attaché au musée de Marine.

•1913 (17 juin) - Mise en place d'une commission consultative interministérielle spéciale, chargée d'étudier les voies et moyens propres à favoriser

◁ *Le Musée de Marine.*
Original du poème de François Cop-
pée, fin XIXe. Ph. 177 225

le développement du musée de la Marine. (AN. F²¹ 4482)

- 1918 – Mise en dépôt à la ville de Toulon des collections du musée naval de l'arsenal.
- 1919 (24 avril) – Jean Destrem se déclare prêt à rouvrir le musée naval fermé depuis 1914.
- 1919 (28 avril) – Un décret signé du président de la République, R. Poincaré rattache le musée naval du Louvre au ministère de la Marine sous la nouvelle appellation de musée de la Marine. Le décret est appliqué au 1^{er} janvier 1920. A compter de cette date le musée naval apparaît dans les textes sous le nom de musée de la Marine.
- 1919 (27 novembre) – La commission de sécurité du Louvre constate que l'atelier du musée de la Marine constitue pour le palais un danger grave et permanent d'incendie et demande son déménagement.
- 1919 (13 décembre) – J. Destrem est convié aux réunions hebdomadaires des chefs de service du Service historique de la Marine.
- 1919 – L'inventaire du musée de la Marine comporte 2 365 numéros, la bibliothèque renferme 1 533 ouvrages, le fonds d'aquarelles, dessins et estampes s'élève au numéro 5 255.
- 1920 (21 février) – Un arrêté ministériel rattache particulièrement le musée de la Marine au Louvre au service historique du ministère de la Marine et confirme le conservateur en titre et son attaché dans leurs fonctions. Il précise que le conservateur du musée est également chargé des questions concernant les musées ou collections des ports.
- 1921 – En collaboration avec la ligue maritime et la municipalité de Lyon, il est procédé à une tentative d'établissement d'un musée naval dans cette ville ; 17 caisses d'objets et de modèles sont envoyées sur place, elles resteront dix ans dans une cave du musée Guimet avant d'être retournées sur Paris, deux modèles seront perdus (modèles de l'*Aigle* et d'une corvette à vapeur).
- 1922 (16 décembre) – Transfert d'un ultime reliquat des collections ethnographiques (500 pièces) au muséum d'Histoire naturelle de la Rochelle (15).
- 1922 – Rattachement au Service historique de la Marine des musées

navals des arsenaux de Brest, Lorient, Cherbourg et Rochefort (16).

- 1922 – Inauguration de la salle Sénès au musée des Invalides. Cette annexe du musée de la Marine, consacrée à la guerre navale entre 1914 et 1918 (124 numéros) est l'œuvre de G. Clerc - Rampal.
- 1923 (23 avril) – Visite de la salle Sénès par M. Millerand, président de la République.
- 1923 (septembre) – Le musée de la Marine comme en 1905 n'est ouvert au public que les jeudis et dimanches, de 13 h à 16 h, jours de gratuité au Louvre. Les musées navals de Brest, Lorient, Cherbourg et Rochefort n'offrent pas d'accès libre au public.
- 1923 – Nomination de G. Clerc-Rampal au poste de conservateur-adjoint.
- 1925 – Le musée de la Marine occupe 22 salles et deux galeries (couloirs) sur 2 100 m². L'inventaire atteint 2 400 numéros.
- 1926 (2 février) – Le musée de la Marine est désormais ouvert tous les jours sauf le lundi de 14 h à 16 h en hiver et de 14 h à 17 h en été. Entrée 2 F (environ 6 F en 1993), gratuité les dimanches et jeudis.
- 1927 (février) – M. Perreire du Yacht Club de France offre au musée l'inventaire de la salle de marine au Louvre rédigé en 1783 par Dudin, secrétaire de Duhamel du Monceau.
- 1928 – Jean Destrem achève la rédaction de "Le musée de Marine du Louvre, ses prédécesseurs, son histoire ; les collections navales de nos arsenaux"; manuscrit de 281 pages dont la publication prévue par la *Revue maritime* est abandonnée à la suite de la mort de l'auteur le 11 mars 1929 (17).
- 1929 (21 juin) – Nomination du

(15) – Et pourtant, une fois encore un tout dernier reste d'objets ethnographiques sera proposé au musée de l'Homme, tandis qu'un lot de meubles chinois sera remis à l'administration des domaines en 1943.

(16) – A cette époque, l'inventaire du musée naval de Brest comporte 350 numéros, celui de Toulon en 1913 en proposait 525.

(17) – En 1940 les chantiers de France éditeront sous la signature d'Albert Chatelle une *Histoire du musée de la Marine* intégralement issue du manuscrit de Jean Destrem.



Carton d'invitation de la première association des Amis du Musée en 1911. △

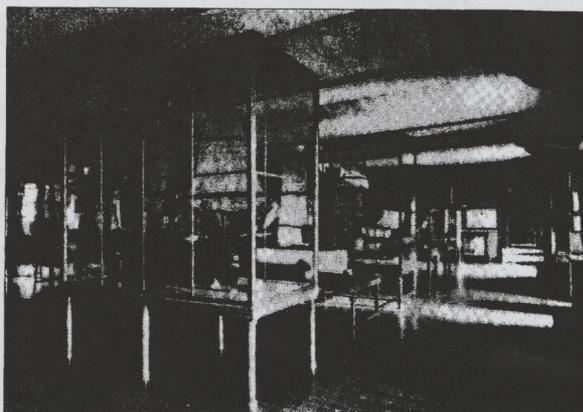
capitaine de frégate (er) Edward Hubert au poste de conservateur du musée de la Marine.

- 1929 – Démission de G. Clerc-Rampal.
- 1930 (30 avril) – Création de l'Association des amis du musée de la Marine. Le siège social est fixé provisoirement au bureau du conservateur du musée de la Marine, puis à la société de Géographie.
- 1931 (18 février) – Démission du commandant Hubert.
- 1931 (1 mars) – Nomination du capitaine de vaisseau (er) Pierre Vincent-Bréchignac au poste de conservateur du musée de la Marine. Le

Vue de la salle des cuirassés au Musée Naval vers 1930



Vue d'une salle du Musée Naval vers 1930.



supplément au catalogue de 1909 s'arrête au numéro 2 729.

•1932 (12 décembre) – Selon un relevé du commandant Vincent-Bréchignac, la surface des salles d'exposition du musée de la Marine au Louvre s'élève à 2 112 m² à laquelle s'ajoute 442 m² occupés par les bureaux, ateliers et réserves.

•1933 – Recensement général des collections navales et ethnographiques du musée de la Marine au Louvre par M. Millet, officier d'administration en présence de M. Vincent-Bréchignac, conservateur.

Ce récolement général impute 2 773 numéros pour la collection navale et 3 480 numéros pour la collection ethnographique, en grande partie mise en dépôt, mais dont un tiers environ est conservé dans de mauvaises conditions au fond des réserves du musée. Le rapport de M. Millet fait état d'une mauvaise tenue des inventaires, de listes de dépôts à d'autres musées, égarées ou non établies et de la présence au Louvre d'une partie des objets cédés précédemment au musée de St-Germain.

•1935 (4 mars) – Proposition de la direction des beaux-arts d'affecter au musée de la Marine, une partie de l'aile Passy du nouveau palais de Chaillot que l'on construit pour l'exposition universelle de 1937 (il semble que l'affectation au musée de la Marine de la moitié de l'aile Passy fut définie dans le projet initial).

•1935-1939 – D'innombrables articles de presse, prises de position publiques et interventions ministérielles débattent

de la question du transfert du musée de la Marine.

•1936 – Accord entre la Marine et l'Education nationale sur l'affectation d'une partie de l'aile Passy du palais de Chaillot au musée et sur le rattachement du musée à la Réunion des musées nationaux. Ce projet de loi n° 2 201, déposé le 20 mars 1937, ne sera pas soumis au vote en raison de diverses objections du ministère des Finances.

•1936 - 1939 – Installation du musée de l'Homme dans les deux-tiers de l'aile Passy du palais de Chaillot.

•1938 (septembre) – Mention de la confection de quelques emballages de sécurité (*Dauphin Royal, Coque de Pic, Flore, Ville de Dieppe*, etc.).

•1938 (22 novembre) – Etablissement par le bureau des bâtiments civils et palais nationaux d'une liste d'objets existants aux Invalides et devant être transférés au musée de la Marine au palais de Chaillot. (AN. F²¹ 4905)

•1938 (12 décembre) – Dans une lettre adressée au ministre de l'Education Nationale, le ministre de la Marine indique qu'en l'attente du transfert, les salles du musée sont fermées au public, que l'inventaire et l'étiquetage des collections se poursuivent et que les objets mis en caisses à l'occasion des événements de septembre n'ont pas été déballés. (AN F²¹ 4905)

•1938 – Le musée emploie un conservateur et deux modélistes. Il bénéficie d'un crédit de 8 000 F (environ 18 500F en 1993) consacré aux acquisitions et à l'achat de matériel.

•1939 (février) – Le supplément au

catalogue de 1909 compte 2 992 numéros.

•1939 (5 mai) – Lettre du commandant Vincent-Brechignac au chef du Service historique de la Marine. "La Direction des musées nationaux m'adresse un exemplaire des consignes applicables dans les Musées nationaux en cas de mobilisation, d'état de tension politique ou d'alerte. Les consignes impliquent la présence du personnel de chaque département, des mesures de protection des collections et une veille de guetteurs en cas d'ordre de mise à l'abri contre les gaz etc.

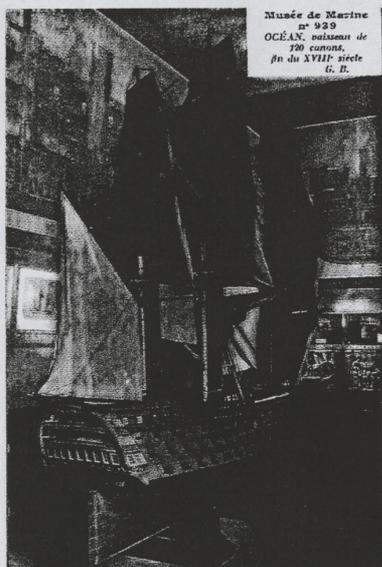
La nature des objets et modèles exposés au musée de la Marine ne permet pas d'envisager une protection immédiate, d'autant mieux qu'aucun sous-sol ne peut nous être attribué. Le seul ouvrier de l'atelier (qui est mobilisable) ne saurait suffire avec M. Vauthier à entreprendre des mises en caisses ou des déplacements de modèles. En tout état de cause hors la présence à son poste, rien ne peut s'entreprendre sans un supplément de personnel. J'ai l'honneur de vous demander s'il ne serait pas possible d'envisager qu'en cas d'alerte le centre des marins ait la consigne de détacher quatre hommes et un gradé à la surveillance du musée, à sa protection contre l'incendie et éventuellement au travail de mise en caisses des pièces à mettre à l'abri hors Paris." (AL. EM2)

•1939 (26 mai) – Impression à 3 800 exemplaires du nouveau catalogue numérique du musée de la Marine rédigé par le commandant Vincent-Brechignac. □

Le Musée de la Marine et ses collections

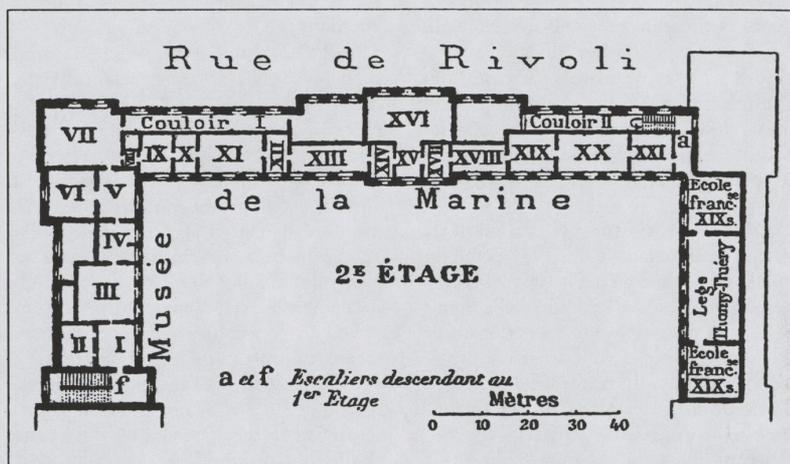
Éléments chronologiques

Alain Niderlinder



△ Océan, vaisseau de 120 canons, fin du XVIII^e siècle. (Carte postale)

Plan du Musée de la Marine au Louvre vers 1912. Ph. 178 432



III – De l'Exode à la Renaissance jusqu'à l'établissement public, 1939-1994

•1939 (4 -15 septembre) - A la suite de l'ordre d'évacuation des collections décidé par la Direction des musées nationaux, 135 caisses renfermant notamment les modèles les plus précieux de la marine ancienne sont transportées au château de Chambord.

Nota : L'évacuation des collections sera effectuée en majeure partie par les camions du service central automobile d'intérêt national.

•1939 (10 octobre - 3 novembre) - Évacuation de 235 caisses (dont 77 de tableaux) vers le château de Serrant (Sarthe) avec les collections du château de Versailles.

•1939 (18 octobre au 31 octobre) - Transfert de 262 caisses de modèles et de pièces jugées de moindre importance, de la bibliothèque et du mobilier dans les

sous-sols de l'aile Passy du palais de Chaillot.

•1939 (6 novembre) - Selon une note du commandant Vincent-Brechignac, il ne reste dans les salles du musée au Louvre que cinq modèles dont le grand *Océan*, quelques objets qui ne pourront sortir que par les fenêtres, les meubles, papiers et inventaires du bureau du conservateur et le contenu des magasins qui se transporteront en vrac.

•1940 (mai) - Une caisse d'archives du musée (inventaires, correspondances, papiers des conservateurs) à destination de Rochefort échoue à Montbazou où les documents qu'elle contient passent entre différentes mains. Une partie de son contenu ne sera pas récupéré.

•1940 (10 juin) - Le repli du Service historique de la Marine vers Rochefort

entraîne le départ du commandant Vincent-Bréchnignac. La garde du musée est alors confiée au peintre de la Marine Albert Sebille, qui préparait sur place une exposition sur les peintres de la mer.

•1940 (12 août) - Selon un rapport de l'architecte-adjoint du château de Versailles, la majeure partie des caisses du musée de la Marine envoyées à Serrant est entreposée dans l'Orangerie et dans le pavillon des gardiens, le reste est empilé en vrac dans les caves du château. Du fait de l'occupation de celui-ci par les Allemands, 30 caisses ont été transportées dans de très mauvaises conditions à la préfecture d'Angers puis entreposées ultérieurement dans la chapelle du musée des tapisseries d'Angers.

•1940 (13 septembre) - Extrait des comptes rendus d'une réunion tenue au palais de Chaillot entre le directeur des Musées nationaux et un groupe d'inspecteurs généraux des monuments historiques.

"Musée de la Marine : l'installation de ce musée au palais de Chaillot à côté du musée de l'Homme n'a jamais été considérée comme très heureuse, elle serait beaucoup plus logique auprès du musée de l'Armée où elle était autrefois projetée, or par suite du transport au château de Chambord des plans en relief exposés aux Invalides, de vastes locaux deviennent libres dans le monument. C'est une place tout indiquée pour le musée de la Marine".

•1940 (4^e trimestre) - A cette époque, l'atelier de restauration est en activité et les collections entreposées à Chambord, Serrant et Angers viennent d'être inspectées par A. Sebille et son adjoint.

•1940 - A la suite de la tentative d'annexion des locaux au profit du musée de l'Homme, une décision gouvernementale sur proposition de l'amiral Darlan attribue au musée de la Marine une partie des salles de l'aile Passy du palais de Chaillot.

•1941 (1^{er} janvier) - Nomination du capitaine de frégate (er) de Loÿs au poste de conservateur du musée de la Marine.

•1941 (20 août - 18 septembre) - Déménagement des derniers objets du musée restés au Louvre (mobilier et pièces encombrantes).

•1942 (21 mars - 18 avril) - En prévision de l'organisation dans les locaux du musée d'une exposition de propagande allemande qui n'aura finalement pas lieu, les collections entreposées dans les

sous-sols sont transférées pour trois mois au palais de Tokyo (265 caisses).

•1942 (30 mars) - Le bureau de la conservation du musée de la Marine est transféré dans l'appartement du conservateur du musée des Monuments français, aile Paris du palais de Chaillot.

•1942 (juin) - L'évacuation des dépôts d'art de la région d'Angers et Serrant est considérée comme nécessaire et urgente par la direction des musées nationaux (elle est ordonnée par le service allemand de la protection des œuvres d'art).

•1942 (7 juillet) - Le transfert des collections dans la zone non occupée est interdit par le commandement militaire allemand.

•1942 (12 juillet) - Étude du transfert du dépôt Serrant/Angers vers un château de Saumur.

•1942 (20 juillet) - Décision de transfert par rail du dépôt Serrant/Angers au palais de Chaillot. L'opération est confiée à la Société Sollin-Dubot 78, avenue Parmentier à Paris.

•1942 (août - septembre) - Retour au palais de Chaillot des 235 caisses déposées à Serrant et Angers.

•1942 (1^{er} octobre) - Retour dans ses locaux du bureau de la conservation.

•1943 (janvier) - A l'exception d'un bureau et de l'atelier de restauration, le musée de la Marine offre l'image d'un vaste chantier abandonné.

•1943 (1^{er} février) - Départ du commandant de Loÿs et nomination du capitaine de corvette Jacques Vichot au poste de conservateur du musée de la Marine (en stage depuis le 1/1/43). Décision ministérielle d'organiser au printemps, le salon de la Marine dans les locaux du musée. Le service historique s'oppose au retour des collections repliées à Chambord.

•1943 (17 - 25 février) - Autorisation du secrétaire d'état à la Marine suivi de l'accord des autorités d'occupation pour le retour au palais de Chaillot du dépôt de Chambord (les 135 caisses de la marine ancienne).

•1943 (22 février) - Une instruction du secrétariat d'Etat à la Marine à Vichy signée de l'amiral Barnaud ordonne :

- 1) le retour du dépôt de Chambord et de quelques pièces précieuses des musées des ports ;
- 2) le transfert du *Canot de l'Empereur* de Brest à Paris ;
- 3) l'organisation du salon de la Marine en juin 1943 ;

Arrivée des caisses en provenance du dépôt de Chambord, printemps 1943.
Ph. 16 372



4) l'ouverture du musée provisoire à la suite du salon ;

5) la préparation de l'installation définitive du musée ;

6) la préparation de l'établissement de musées secondaires régionaux.

•1943 (23 février) - Pour raison de sécurité, l'ordre est donné de faire transporter le *Canot de l'Empereur* conservé à Brest vers le musée de la Marine pour y être exposé à l'occasion du salon de la Marine prévu pour le mois de juin.

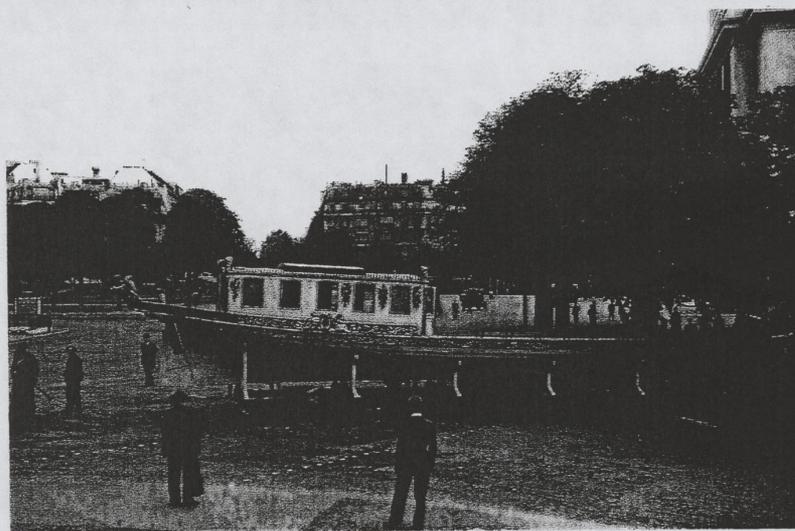
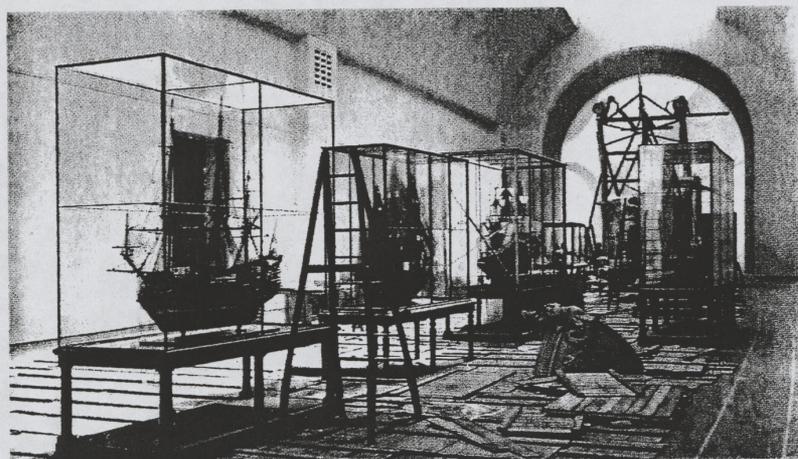
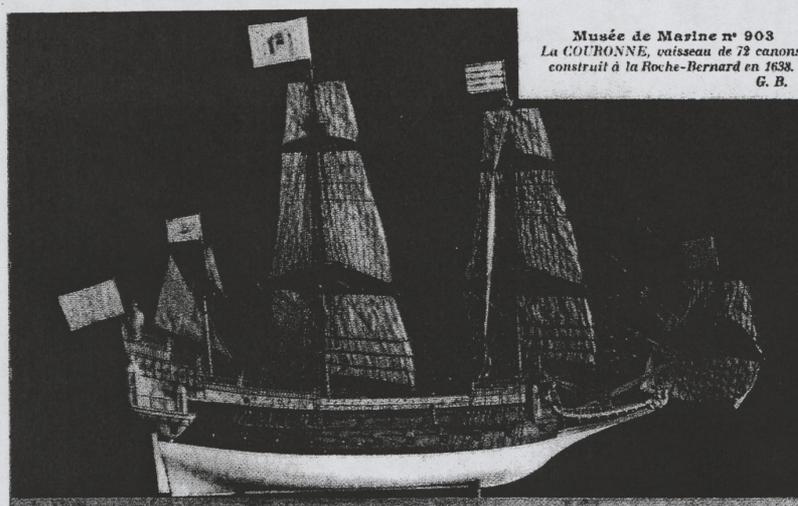
Nota : Ce n'est qu'au début de l'été 1945, après deux années passé sous un abri de fortune dans le parking de l'entrée principale, que le canot pourra accéder à la grande galerie grâce au passage ouvert dans le mur du palais, côté de la rue Franklin.

•1943 (27 février) - Mise en place au musée d'un chantier intellectuel chargé de recueillir et rassembler toute la documentation maritime nécessaire à l'établissement d'une centrale de documentation.

•1943 (mars) - Déblocage d'un petit crédit de fonctionnement pour le musée. Le service historique autorise la direction du musée à solliciter le concours des différents services de la Marine.

•1943 (5 mars) - Accord de la direction des musées nationaux pour le prêt de cinq vues des ports de France de J. Verdet pour la durée du salon de la Marine. Les tableaux seront à prendre et à retourner aux dépôts des beaux-Arts du château de Sourches (sur les quinze tableaux évacués en 1939, huit sont revenus du château de Serrant au palais de Chaillot, cinq sont au dépôt de

Le modèle perdu de la Couronne, ▽
reconstitution de l'Amiral Pâris.
(Carte postale vers 1910)



Sourches, un est en restauration et le dernier fait partie du dépôt des beaux-arts de Montauban en cours de transfert).

•1943 (13 mars - 11 juin) - Retour au palais de Chaillot du dépôt de Chambord, l'opération confiée à la Société Sollin-Dubot est effectuée par transports routiers.

•1943 (juin) - Projet non abouti de changement du titre de conservateur du musée de la Marine en directeur des musées de la marine.

Nota : Le titre de directeur du musée de la Marine apparaît dans le décret de 1947 puis est confirmé par celui de 1971.

•1943 (4 juin) - Inauguration du salon de la Marine.

•1943 (29 juillet) - Le secrétaire d'état à la Marine demande officiellement au ministre de l'Education nationale, l'attribution pour le musée des 15 vues des ports de France de J. Vernet et des colonnes rostrales du château de Richelieu.

•1943 (15 août) - Ouverture officielle au public du musée de la Marine, du jeudi au dimanche. La bibliothèque conservée dans les meubles Dauphin est située au sous-sol.

•1943 (15 octobre) - Publication du catalogue descriptif du musée de la Marine.

•1943 - Perte des modèles du *Richelieu* de 1873 et de la *Couronne* de 1632 reconstituée sous la direction de l'amiral Pâris. Ces modèles au retour d'une exposition à Liège organisée en 1939, furent déviés vers Boulogne-sur-mer et ne furent jamais restitués.

•1944 (décembre) - Inauguration de la première exposition temporaire du musée de la Marine : "La Marine au combat".

•1944 - 1950 - Diverses missions d'études et de contrôles d'inventaire sont effectuées dans les musées navals des ports dont les collections ont particulièrement souffert pendant la guerre, ainsi celle de Brest repliée à la manufacture des tabacs à Morlaix, celle de Rochefort disséminée entre la bibliothèque, l'orphelinat et le foyer du marin, celle de Toulon livrée aux intempéries dans la salle ouverte et abandonnée du musée

△ Installation de la grande Galerie en 1943. Ph. 178 407

◁ Déplacement du canot de l'Empereur le jour de son entrée dans le Musée, juillet 1945. Ph. 1 134

Une partie du personnel du Musée en
décembre 1945. Le Commandant
Vichot, assis au milieu du deuxième
rang. Ph. 1 710

Vue de la galerie basse du Musée en
1946 avant la construction
des réserves. (Archives du Musée)

municipal. Enfin celles de Lorient et
Cherbourg entièrement détruites.

•1945 - Le commandant Vichot direc-
teur du musée est remplacé par le com-
mandant Simonot pour une période de
six mois.

•1946 (janvier) - Parution du premier
numéro de *Neptunia* (18).

•1946 - Publication du catalogue nu-
mérique du musée de la Marine, version
améliorée et mise à jour de celui de 1939.

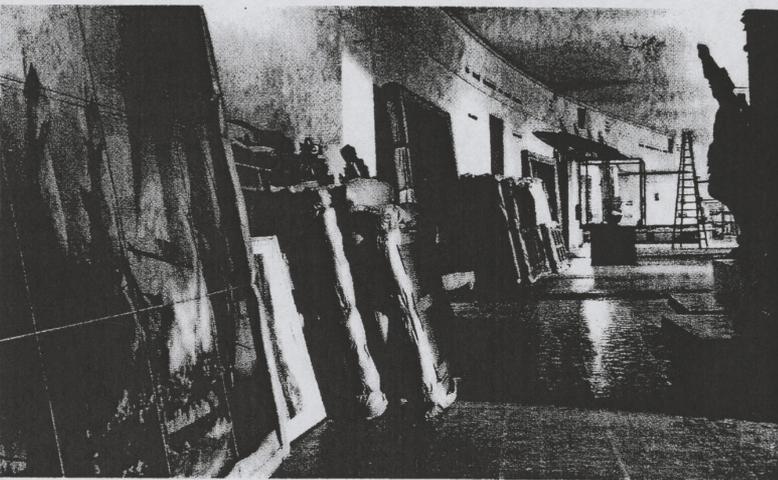
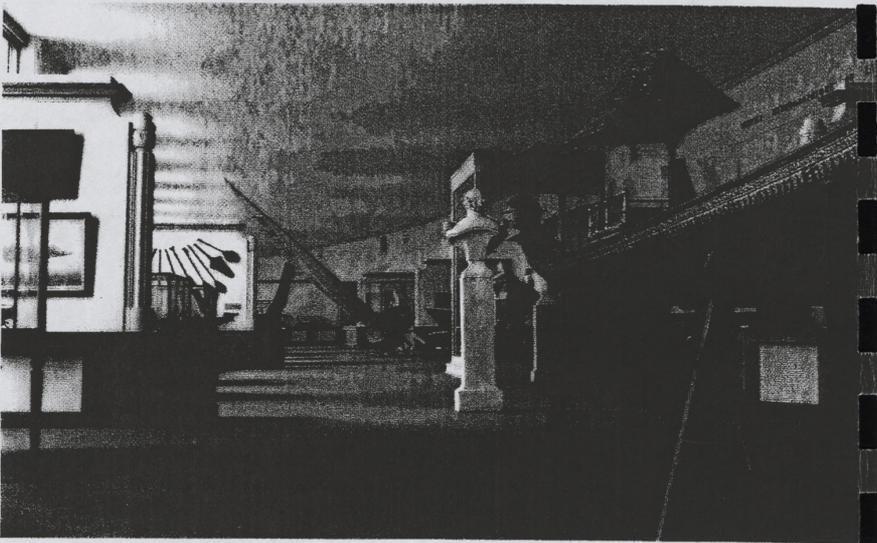
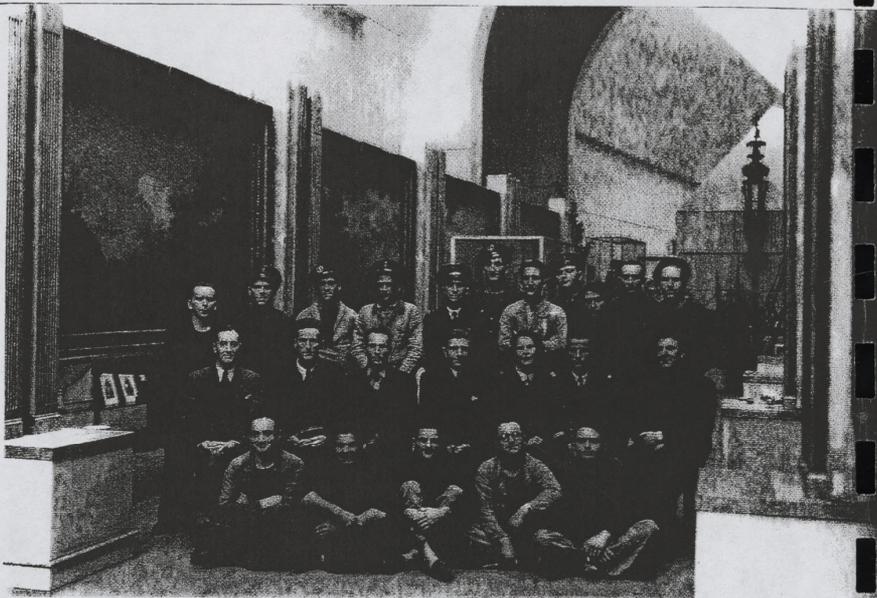
•1947 (22 mars) - Par décision du mi-
nistre de la Marine, le musée de la Ma-
rine est détaché du service historique
pour être rattaché directement au mi-
nistre de la Marine, le directeur du mu-
sée est chargé de l'organisation des mu-
sées navals des ports.

•1947 (2 août) - Décret portant sur
l'organisation du musée de la Marine et
des musées des ports (arrêté au 15 oc-
tobre 1947). Ce décret officialise le rat-
tchement direct du musée au ministre
de la Marine et précise ses missions de
conservation, d'exploitation et de pré-
sentation de ses collections et de celles
des musées des ports ainsi que de son
aptitude à sauvegarder le patrimoine his-
torique et artistique de la Marine.

•1948 (mai) - Début de l'organisation
de la troisième session ordinaire de l'As-
semblée générale des Nations-Unies au
palais de Chaillot et plus particulière-
ment dans les locaux du musée de la
Marine. La salle d'About et le tiers des ga-
leries haute et basse sont entièrement libérés.
La construction de deux planchers dans
la hauteur de la salle d'About permet de

(18) L'Association des amis du musée de la Ma-
rine avait précédemment publiée 34 numéros de
son bulletin trimestriel.

Enlèvement des œuvres avant l'occupa-
tion des salles par l'ONU, mai 1948.
Ph. 178 408





◁ *Le personnel civil du Musée en mars 1944. Ph. 207*

▽ *Dans l'esprit de l'exposition "Vieille Marine" en 1947. Ph. 4 954*

dégager des espaces nécessaires au stockage des collections déplacées (ces entresols abritent aujourd'hui le service d'études et la bibliothèque au 1^{er} niveau, le service des collections et le service d'action culturelle au 2^e niveau).

Cependant deux années pleines s'écoulaient entre la mise à disposition des locaux et la réinstallation définitive, période pendant laquelle le musée ne fonctionnait qu'en semi-activité.

•1949 (27 mai) - Inauguration du musée naval provisoire de Toulon (bd de Strasbourg).

•1954 (20 décembre) - Arrêté portant institution d'un musée naval à Toulon et à Brest et d'un musée de la Marine à Bordeaux.

•1955 (25 juillet) - Arrêté portant institution d'un musée naval à Lorient.

•1955 - 1961 - Construction de trois réserves à double niveau grâce à un empiètement de 5 m de large pris sur l'ensemble de la galerie basse. Les 800 m² ainsi dégagés sont en majeure partie affectés au stockage des objets de collection.

•1956 - Inauguration du musée naval du Croisic.

•1957 - Inauguration du musée naval de St-Tropez.

•1958 - Inauguration du musée naval de Brest.

•1959 - Inauguration du musée naval de Camaret.

•1962 - Inauguration du musée naval de Port-Louis.

•1962 - Inauguration du musée naval de Toulon (quai Stalingrad).

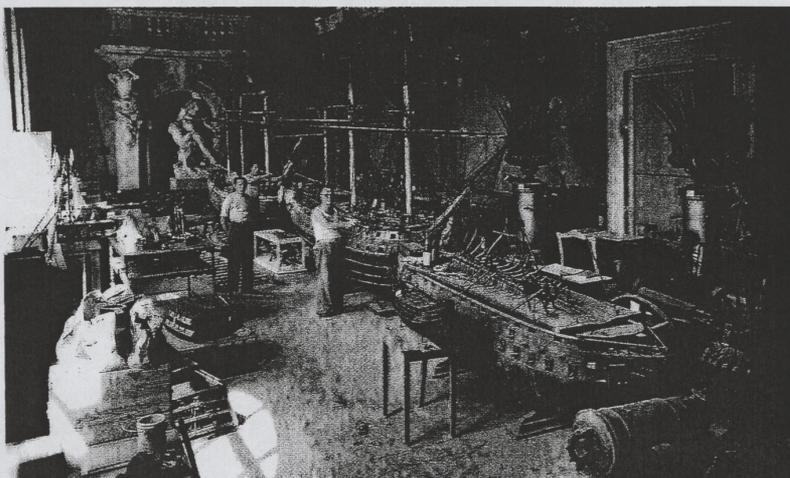
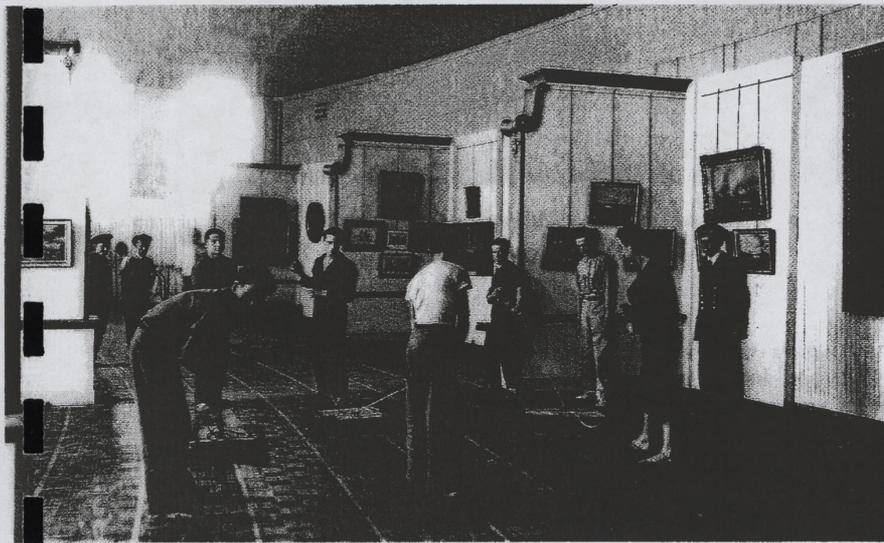
•1963 - Inauguration du musée naval de Nice.

•1964 - Inauguration du musée naval et napoléonien du cap d'Antibes.

•1965 - Inauguration du musée naval et Cognac de St-Martin-de-Ré.

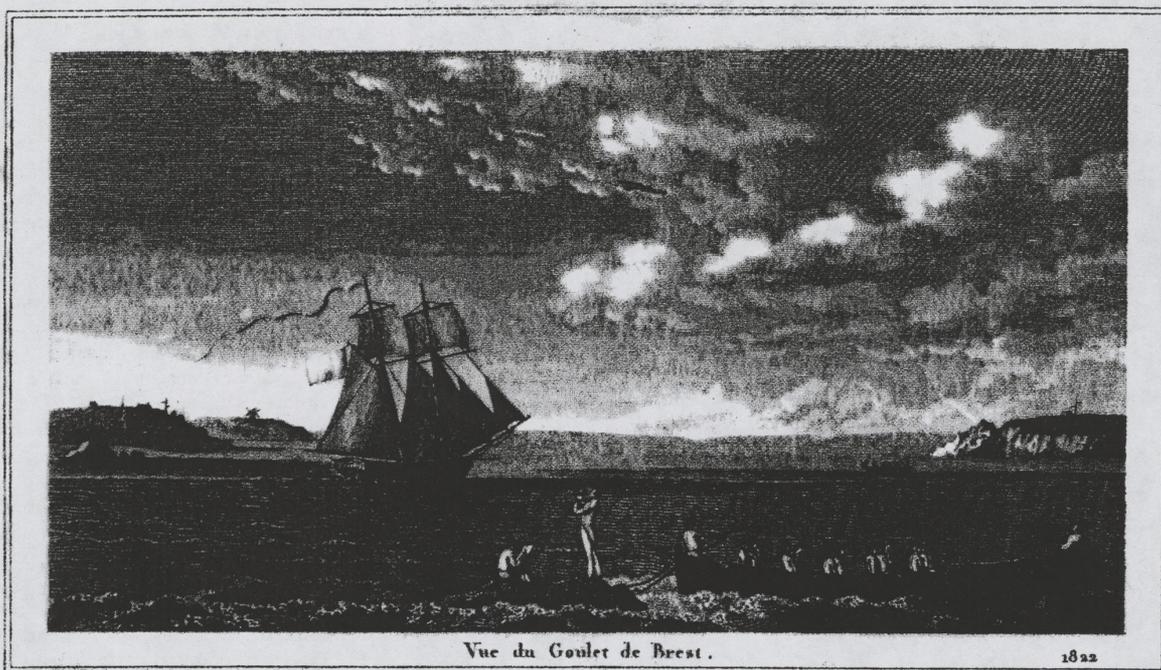
•1967 (7 janvier) - Arrêté portant institution d'un musée naval à l'école navale.

•1971 (3 décembre) - Décret érigeant le musée de la Marine en établissement public national à caractère administratif



◁ *La lente restauration des collections dans la salle de marine au Musée municipal de Toulon en 1949. (Archives du Musée)*

Frontispice de l'atlas du Pilote Français rédigé par Beautemps-Beaupré (1822) ▽
dont les cuivres originaux font partie de la collection du Musée de la Marine.



Vue du Goulet de Brest .

1822

Gravé par Schoonder .

Écrit par Beautemps-Beaupré .

doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière et placé sous la tutelle du ministre chargé de la défense nationale.

•1971 - Inauguration du musée naval de Balaguier.

•1972 (1^{er} janvier) - Départ du commandant Vichot et nomination du capitaine de frégate (er) Luc-Marie Bayle, peintre officiel de la Marine, au poste de directeur du musée de la Marine.

•1973 (11 juillet) - Inauguration du musée naval de Rochefort.

•1975 (8 septembre) - Décision ministérielle portant sur la cession par le Service hydrographique et océanographique de la Marine (héritier de l'ancien dépôt des cartes et plans) au profit du musée de la Marine, de la collection de 3 522 planches de cuivre gravées en taille douce (matrices des anciennes cartes marines et vues des atlas de voyages) de la presse à imprimer et d'un tirage de chaque planche.

•1975 (décembre) - Acquisition par le musée de la collection bordelaise d'objets de Marine de M. J. Merillau comprenant 651 objets et tableaux,

197 imprimés et 718 livres.

•1975 (30 décembre) - Une circulaire du ministère de la Marine notifie le rattachement des musées navals des ports à l'établissement public du musée de la Marine (musées navals de Brest, Lorient, Port-Louis, Antibes, le Pouldu, Rochefort, la Seyne-sur-mer/Balaguier, Saint-Tropez, Bordeaux, Toulon, le Mourillon/Tour royale).

•1978 (1^{er} juillet) - Inauguration du musée naval de Port Louis (extension).

•1978 (1^{er} décembre) - Remise en dotation au musée de la Marine de l'hôtel de Cheusses à Rochefort.

•1979 (29 novembre) - Arrêté portant sur la gestion et la conservation des collections du musée de la Marine.

•1980 (1^{er} mars) - Départ du commandant Luc-Marie Bayle.

•1980 (1^{er} avril) - Nomination du capitaine de frégate François Bellec, peintre officiel de la Marine, au poste de directeur du musée de la Marine.

•1981 (26 février) - Établissement d'une convention entre l'Association des amis du musée de la Marine et le musée de la Marine.

•1981 (25 mai) - Inauguration du nouveau musée de la Marine de Toulon (Place Monsenergue).

•1983 (13 janvier) - Arrêté portant classification des musées navals de province relevant du ministère de la Défense.

•1986 - Remise en dotation du pavillon A de l'ex-hôpital de la Marine à Rochefort et dépôt des collections du musée de médecine et de la bibliothèque au musée de la Marine.

•1986 (janvier) - Création du service des collections.

•1988 (octobre) - Rédaction de l'instruction sur la gestion et la conservation des collections du musée de la Marine.

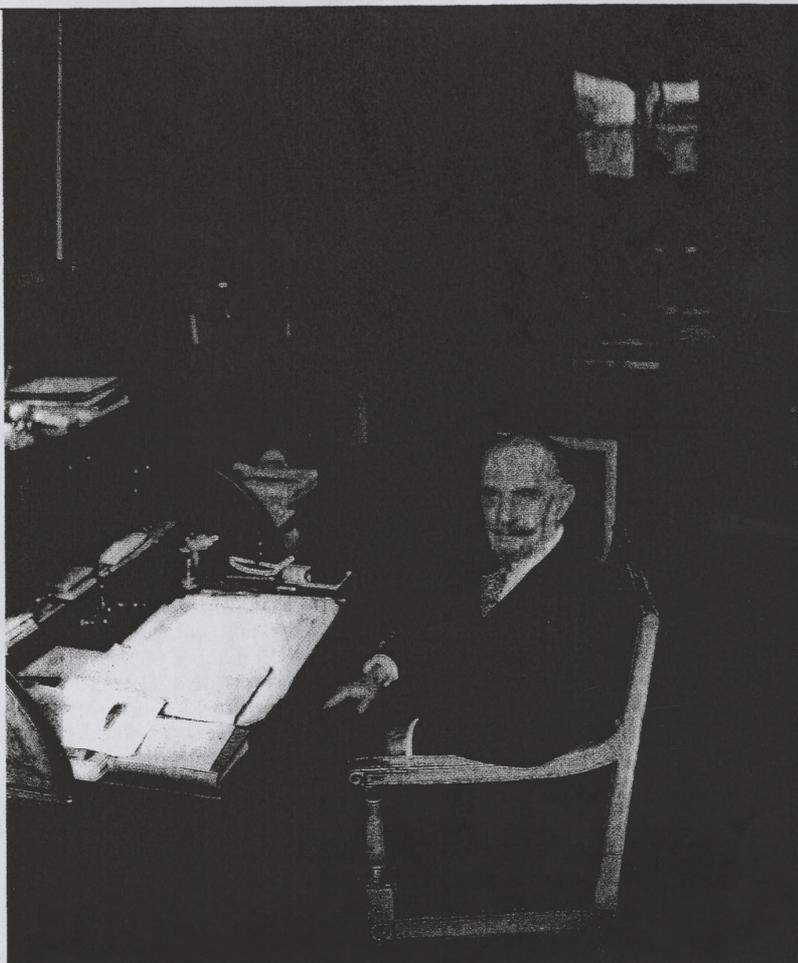
•1992 (21 juillet) - Remise en dotation au musée de la Marine de l'ancien hôtel de la marquise d'Amblimont à Rochefort.

•1993 - Le musée de la Marine se retire de Saint-Martin-de-Ré, Camaret, le Croisic et Antibes.

•1994 (octobre) - Décision de transférer les œuvres originales (aquarelles, dessins, lavis) conservées jusqu'à présent dans le fonds iconographique vers l'inventaire général des collections.

CONSERVATEURS ET DIRECTEURS DU MUSÉE DE LA MARINE

- HENRI LOUIS DUHAMEL DU MONCEAU (1700-1782)
Inspecteur général de la Marine, membre de l'Académie des sciences, botaniste, auteur d'ouvrages consacrés aux sciences navales.
Conservateur de la salle de Marine au Louvre de 1748 à 1782.
- PIERRE ZÉDÉ (1791-1863)
Ingénieur du génie maritime.
Conservateur du 15 décembre 1827 au 22 août 1836 (démissionnaire).
- APOLLINAIRE LEBAS (1797-1873)
Ingénieur de la Marine, membre de l'Institut.
Conservateur du 24 novembre 1836 au 25 janvier 1852 (démissionnaire).
- LÉON MOREL-FATIO (1810-1871)
Peintre de la Marine.
Conservateur-adjoint au 31 octobre 1849.
Conservateur-adjoint faisant fonctions de conservateur de 1852 à 1857.
Conservateur du 22 janvier 1857 au 1^{er} mars 1871 (mort en fonctions).
- FRANÇOIS EDMOND PARIS (1806-1893)
Vice-amiral, membre de l'Institut.
Conservateur du 12 mars 1871 (prise de fonctions au 1/6/71) au 8 avril 1893 (mort en fonctions).
- PAUL ÉMILE MIOT (1827-1900)
Vice-amiral.
Conservateur du 1^{er} mai 1893 au 6 décembre 1900 (mort en fonctions).
- HENRI GIUDICELLI (1851-1901)
Architecte naval.
Conservateur du 15 décembre 1900 au 29 novembre 1901 (mort en fonctions).
- JEAN DESTREM (1842-1929)
Homme de lettres, journaliste.
Conservateur du 18 décembre 1901 au 11 mars 1929 (mort en fonctions).
- ÉDWARD HUBERT (1873-?)
Capitaine de frégate (er).
Conservateur du 21 juin 1929 au 18 février 1931 (démissionnaire).
- PIERRE VINCENT-BRECHIGNAC (1866-1943)
Capitaine de vaisseau (er).
Conservateur du 1^{er} mars 1931 au 1^{er} janvier 1941.
- PIERRE DE LOÏS (1887-?)
Capitaine de frégate (er).
Conservateur par intérim au 15 décembre 1940.
Conservateur du 1^{er} janvier 1941 au 1^{er} février 1943.



- JACQUES VICHOT (1906-1990)
Capitaine de vaisseau (er).
Directeur du 1^{er} février 1943 au 30 décembre 1971.
- LUC-MARIE BAYLE (né en 1914)
Capitaine de frégate (er), peintre officiel de la Marine.
Directeur du 1^{er} janvier 1972 au 1^{er} mars 1980.
- FRANÇOIS BELLEC (né en 1934)
Contre-amiral (2^{es}), peintre officiel de la Marine.
Directeur au 1^{er} avril 1980.

CONSERVATEURS-ADJOINTS

- GEORGES CLERC-RAMPAL (1870-?)
Professeur d'archéologie navale, capitaine au long cours, écrivain maritime.
Attaché au musée en 1912.
Conservateur-adjoint de 1923 à 1929 (démissionnaire).
- ALBERT CHATTELLE (1883-1973)
Enseigne de vaisseau 1^{er} classe (er)
Adjoint au conservateur, à titre bénévole, de 1931 à 1943.

△ *Pierre Vincent-Brechignac à son bureau de Conservateur du Musée au Louvre. Cliché Harlingue-Violet*

CONSERVATEURS À TITRE TEMPORAIRE

- JOSEPH JOUFFROY dit D'ECHAVANNES (1810-1895)
Conservateur-adjoint des musées nationaux.
Conservateur intérimaire de mars à juin 1871.
- ALBERT SÉBILLE (1874-1953)
Peintre officiel de la Marine.
Conservateur intérimaire et bénévole du 10 juin 1940 (notification le 28/9/40) au 1^{er} janvier 1941.
- JEAN SIMONOT (1907-?)
Capitaine de corvette.
Conservateur intérimaire une partie de l'année 1945.
- YVES DE BAZELAIRE (1908-1982)
Vice-amiral d'escadre.
Nommé directeur le 16 juin 1969, n'occupe ses fonctions que quelques semaines, son prédécesseur étant maintenu à son poste.

Enrichissement des collections

Le musée de la Marine depuis sa création fut tour à tour enrichi comme légitimé par la suite ininterrompue des cessions administratives, les dons, legs et acquisitions, les dépôts et les affectations, les prélèvements puis l'absorption des musées navals des ports jusqu'à l'automatisme d'une dévolution prioritaire de notre patrimoine maritime (tempérée depuis les années 1970 par une lecture plus approfondie de cette notion de patrimoine alliée à l'émergence de nouveaux musées et conservatoires maritimes). Aujourd'hui notre établissement conserve, exploite et présente une collection de plusieurs dizaines de milliers d'objets et documents, mémoire vive d'un monde marin à facettes et approches multiples dont les études et les illustrations peuvent se décliner à l'infini.

Le graphique reproduit ci-dessous met

en lumière la progression du numéro d'inventaire de 1783 à nos jours, dont la courbe ascendante n'est pas nécessairement parallèle à l'évolution en valeur intrinsèque des collections.

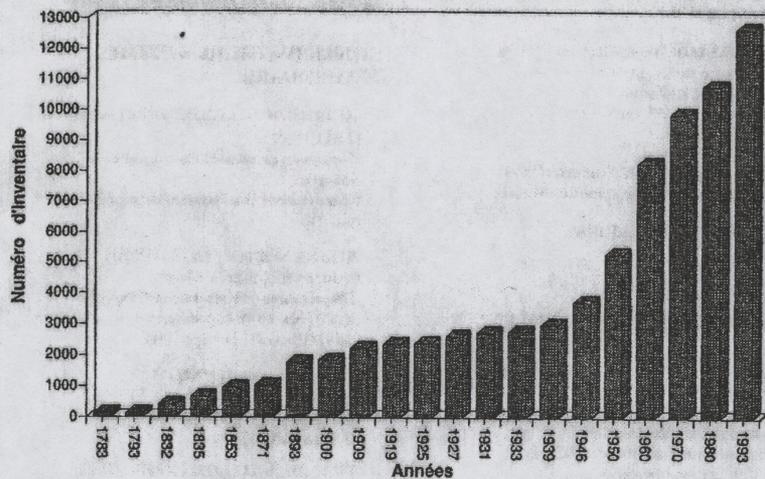
Ce numéro d'inventaire ne reflète pas précisément le nombre d'objets conservés, en effet, à l'encontre des principes de la muséologie actuelle, diverses séries d'objets peu ou prou similaires furent à différentes époques saisies sous un même numéro. Si le dernier enregistrement à l'inventaire pour l'année 1993 porte le n°12 698, le nombre réel des objets conservés dans ce cadre s'élève environ à 17 000. Pour situer la hauteur des collections gérées par notre établissement, il faut ajouter à ce chiffre les quelques 3 000 objets à caractère muséal de l'ex-"fonds expositions" en cours de transfert à l'inventaire général, les 3 500 planches de cuivre, matrices des anciennes cartes

marines, vues de côtes et planches d'atlas de voyages et à peu près 2 000 objets en cours d'enregistrement.

Comptabilisés dans des inventaires particuliers par une singularité efficiente lors de la création du service de documentation mais générant aujourd'hui des difficultés de gestion et de liaison entre les divers fonds, environ 10 000 documents historiques et iconographiques originaux, 15 000 cartes postales anciennes et plusieurs milliers de plans et d'archives liés aux constructions navales sont également conservés.

Ce rapide inventaire des inventaires ne serait pas complet sans faire mention des 30 000 volumes de notre bibliothèque ni de la dizaine de milliers d'objets du musée de l'ancienne école de médecine de Rochefort et de sa bibliothèque de 25 000 volumes, tous deux gérés par le musée de la Marine. □

MUSÉE DE LA MARINE - ÉVOLUTION DU NUMÉRO D'INVENTAIRE



PRINCIPAUX FONDS CONSULTÉS :

Archives du musée de la Marine

- Correspondance générale
- Inventaires ; ancien, Louis-Philippe, Morel-Fatio, Chaillot

En cours de classement :

- Papiers des conservateurs
- Dossiers "historique" en cours de classement
- Archives des collections ethnographiques

Archives du Louvre

- Série EM 1 à EM 27 (Musée de la Marine)
- Inventaire Charles X, 1832 - IDD 121
- Inventaire général des musées royaux, 1832 - IDD 105 et IDD107

Archives Nationales (CARAN)

- Fonds Marine
- Fonds Instruction publique
- Fonds Beaux-arts
- Fonds Maison du roi et de l'empereur

Archives du service historique de la Marine

- Dossier musée de la Marine
- Dossiers personnels des conservateurs